



**L'assemblée générale  
des avocats les 14  
et 15 octobre à Bejaia**  
Lire en page 4

**■ Vers le retour  
à la protesta**

# MIDI

ISSN : 1112-7449

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 1387 Lundi 3 octobre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**BOUMERDÈS**

**Le siège  
de la Mouhafadha FLN  
saccagé**

**Page 4**

**INTEMPÉRIES À EL-BAYADH, LAGHOUE, GHARDAÏA ET M'SILA**

**MORTS, DISPARUS  
ET DÉGÂTS CONSIDÉRABLES**



Ph. : DR

Les fortes intempéries qui ont affecté plusieurs wilayas de l'intérieur du pays ont provoqué des morts, des disparus et des dégâts matériels considérables ces dernières 48 heures. Ainsi, cinq personnes ont trouvé la mort, trois autres sont portées disparues, et trois ponts se sont effondrés dans la wilaya d'El-Bayadh, selon un premier bilan fourni hier par la Protection civile.

**Congrès de l'organisation des géomètres experts fonciers**



**Djoudi : «d'abord des  
prestations de qualité !»**

**PROJETS DE PROMOTEURS**

**Quatre fois plus  
de dossiers validés  
en 8 mois**

● La validation des dossiers de projets d'activités de jeunes promoteurs dans le cadre du dispositif CNAC (Caisse nationale d'assurance chômage) s'est accélérée de 477%, du 1er janvier au 31 août 2011, par rapport à la même période de 2010, tandis que le nombre de dossiers déposés a connu une progression sans précédent de 553%, a indiqué, hier, cette agence.

**Lire en page 5**

**PROJET DE LOI  
SUR L'AUDIOVISUEL**

**L'élaboration des  
textes commence  
fin septembre**



**Lire en page 5**

**POUR RÉGULER  
COMMERCE INTÉRIEUR**



**Hanoune plaide  
pour un monopole  
provisoire**

**Lire en page 3**

Repères

2.350

foyers à El Bayadh seront alimentés en gaz naturel, au titre de l'actuel programme quinquennal, a-t-on appris de la direction de distribution relevant de l'entreprise d'électricité et du gaz de l'Ouest.

6.435

personnes ont péri à la suite de l'épidémie du choléra qui a frappé Haïti depuis octobre 2010, a annoncé vendredi le ministère haïtien de la Santé.

18

passagers de l'avion qui s'est écrasé jeudi sur une montagne dans la jungle sur l'île de Sumatra sont décédés ont annoncé les services de secours indonésiens.

Le démenti du MDN



Le ministère de la Défense nationale (MDN) a formellement démenti samedi, dans un communiqué, une information publiée le même jour dans un quotidien national selon laquelle les officiers supérieurs de l'ANP bénéficieraient désormais d'une indemnité mensuelle de 20.000 DA avec effet rétroactif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008. Le ministère "apporte un démenti catégorique à l'ensemble des allégations et des propos mensongers dudit article, notamment au sujet de l'instruction fictive qui aurait été adressée aux unités pour procéder à une augmentation salariale qui touchera exclusivement la catégorie des officiers supérieurs", poursuit le communiqué. Le MDN saisit cette occasion pour préciser, dans le même communiqué, que "toute action relative à la rémunération de ses personnels obéit à des procédures légales et réglementaires impliquant toutes les institutions habilitées de l'Etat".

Des produits pour la falsification de billets de banque saisis

Des produits utilisés pour la falsification de monnaies ont été saisis par les services des Douanes dans la wilaya de Sétif, a indiqué samedi un communiqué de la direction générale des Douanes. Il s'agit, selon la même source, de produits liquides, de poudre et 600 feuilles blanches de format de billets de banque de 1.000 DA. Ces produits ont été saisis sur un individu qui a été arrêté et présenté à la justice, précise-t-on. En outre, quelque 1.150 cartouches de cigarettes importées frauduleusement à bord d'un véhicule ont été saisies à Maghnia (Tlemcen), ajoute la même source. La valeur du véhicule et de la marchandise saisis s'élève à 760.000 DA, alors que la pénalité encourue est estimée à 9,41 millions DA. Par ailleurs, une troisième opération a permis aux services des Douanes mardi dernier, la saisie de plus de 2.500 téléphones portables, 1.000 pièces de bijoux de fantaisie et plus de 2.500 unités de divers produits alimentaires au niveau du port de Skikda, ajoute-t-on.



1 centaine de personnes intoxiquées dans une fête



Quelque 100 personnes, ayant consommé un repas collectif dans une fête vendredi soir dans la localité de Filfila près de Skikda, ont été victimes d'une toxi-infection d'origine alimentaire, a indiqué la Protection civile. De nombreux convives à cette fête, se plaignant de "fortes douleurs gastriques", ont commencé à affluer, samedi matin, vers la polyclinique de Filfila avant d'être évacués vers l'ancien hôpital de Skikda, selon la même source qui a précisé que plusieurs autres personnes qui avaient consommé les mêmes mets, continuaient encore d'arriver, dans l'après-midi de samedi, dans les structures hospitalières, souffrant visiblement des mêmes symptômes. Une enquête a été déclenchée par les services compétents pour déterminer l'origine de cette intoxication.



Millionnaire par accident, il est arrêté



Si vous receviez par erreur 10 millions de dollars, les rendriez-vous ou vous enfuiriez-vous avec ? C'est la seconde option qu'a choisi un Néo-Zélandais qui vient d'être interpellé à Hong Kong après deux ans de fuite. Un Néo-Zélandais de 30 ans a été arrêté à Hong Kong vendredi après avoir réussi à échapper à la police pendant deux ans. Son crime ? Le vol de 6.782.000 dollars néo-zélandais au détriment de la Wesptpac Banking Corp en avril 2009, explique l'agence ATS. La banque avait donné par erreur à cet homme l'accès à 10 millions de dollars néo-zélandais (soit 5,6 millions d'euros). Celui-ci était à l'époque co-propriétaire d'une station-service en difficultés financières à Roturua, au sud d'Auckland et il finalisait avec la Wesptpac Banking Corp un prêt provisoire de 100.000 dollars. Selon la police, l'homme avait transféré 6,782 millions de dollars sur la somme vers d'autres comptes avant de fuir avec sa petite amie. De façon surprenante, vu l'ampleur de la somme ce n'est que quelques jours après le transfert que l'erreur a été constatée par la banque et environ la moitié a pu être retrouvée sur des comptes du pays. Deux ans après les faits, l'homme va maintenant retrouver sa petite amie en prison. Celle-ci avait été interpellée plus tôt dans l'année alors qu'elle rentrait de son plein gré en Nouvelle-Zélande. Elle doit être jugée en février prochain.

Invasion de couleuvres dans un hôpital en France



Depuis le mois de juillet, une dizaine de couleuvres a été découverte à l'hôpital de Brive-la-Gaillarde en France. De quoi faire frémir le personnel de l'hôpital... Les animaux ont été "trouvés essentiellement dans des locaux dédiés au bureau", explique le directeur de l'hôpital de Brive-la-Gaillarde, interrogé par TF1 News. Les fortes chaleurs pourraient être à l'origine de cette invasion... Bien qu'inoffensives, les couleuvres ont provoqué quelques sueurs froides à certains employés, surpris de faire une telle découverte sur leur lieu de travail... À situation exceptionnelle, dispositif exceptionnel : la direction de l'hôpital a fait appel au groupe mammalogique et herpétologique du Limousin pour chasser cette espèce protégée. Une mesure qui semble efficace, puisque depuis trois semaines, les serpents n'ont plus été aperçus...

ALORS QU'ELLE DEVRAIT ACCUEILLIR LES PLUS GROS EFFECTIFS DEPUIS L'INDÉPENDANCE

# L'université entretient le mystère sur sa rentrée

*En attendant donc l'ouverture officielle de l'année universitaire 2011-2012, chaque établissement y va de sa rentrée...*

PAR LARBI GRAÏNE

Comme à son accoutumée, la rentrée universitaire entretient son brin de mystère quant à la date de son début effectif. Peut-être, cet état de faits est-il à mettre sur le compte de l'agenda présidentiel, sachant que c'est le chef de l'Etat qui en donne chaque année le coup d'envoi. En attendant donc l'ouverture officielle de l'année universitaire 2011-2012, chaque établissement y va de sa rentrée. La faculté de médecine d'Alger a fixé la sienne pour le 25 septembre 2011, elle en a fait d'ailleurs l'annonce sur son site internet. Mais on susurre ça et là que la «bonne» ne saurait tarder et qu'elle interviendrait au plus tard la semaine prochaine.

D'aucuns parient qu'elle n'aura pas lieu à la date présumée arguant que la rentrée de l'année passée a eu lieu fin octobre. Au-delà de ces supputations, la rentrée de cette année se fera sous le signe des gros effectifs puisqu'il est attendu l'arrivée dans les campus de 220.518 nouveaux bacheliers, l'année scolaire écoulée ayant été

sanctionnée par les meilleurs scores de réussite jamais atteints depuis l'Indépendance. Soit 62,45 % de reçus au bac. Or l'année universitaire 2010-2011 a été caractérisée par une crise de croissance sans précédent qui avait ébranlé le pays. Durant de longs mois les principales universités du pays ont été paralysées par des mouvements de grèves suivis de marches dans la capitale pour dénoncer le marasme et l'absence de démocratie, érigées selon les étudiants en règles de conduite.

Le système LMD, parangon de la modernisation et de la mondialisation a été particulièrement dénoncé par la communauté estudiantine. Tout compte fait, au regard des nombreux arrêts de cours, les étudiants n'avaient exploité que quelques heures d'horaires impartis à leurs cursus, alors qu'il est de notoriété publique que le système LMD ne peut souffrir d'aucun déficit en matière d'emploi du temps. Autrement dit, s'adapter aux normes internationales équivaldrait à assurer le cursus dans son intégralité et non partiellement. La lecture que fait le ministre de l'Enseignement supérieur, Rachid Harroubia, des revendications sur les campus, est que l'autorité en charge du secteur ne partage pas le point de vue des étudiants, des professeurs et des nombreux spécialistes qui ont eu à s'exprimer sur l'état réel de l'institution universitaire. Reçu par le président de la République durant le mois de Ramadhan dernier, Harroubia n'a trouvé mieux à faire que de s'étaler sur les chiffres. Il a évoqué une



La nouvelle université n'accueillera pas les étudiants cette année.

capacité d'accueil globale de 1.404.700 places pédagogiques pour la rentrée universitaire 2011-2012, soit une progression équivalente à 150.000 places. Le ministre avait également évoqué la question de l'encadrement dont il avait souligné la "constante progression". Selon lui 40.137 professeurs dont 7.916 de rang magistral (professeurs et maîtres de conférence classe A) seront au rendez-vous. Il avait éga-

lement soutenu que le taux d'encadrement national avait atteint le seuil d'un enseignant pour 28 étudiants. «Le système LMD, durant l'année 2010-2011 a été généralisé à l'ensemble des universités et centres universitaires dans toutes les filières à l'exception de celles de médecine, pharmacie, chirurgie dentaire et sciences vétérinaires» a-t-il notamment déclaré.

L. G.

CRITIQUANT VERTEMENT LES DÉPUTÉS FLN

## Louisa Hanoune interpelle Bouteflika

PAR SADEK BELHOCINE

La secrétaire générale du PT n'est pas allée avec le dos de la cuillère pour dénoncer ce qu'elle qualifie de «mafiosisation de la vie politique» et interpelle dans ce sens le président de la République pour «mettre de l'ordre».

La secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune a critiqué hier, vertement, les députés du Front de libération nationale. Animant, à Alger, une conférence de presse à l'issue des travaux de la session du Comité central (CC) du parti, Louisa Hanoune a dénoncé «le coup de frein des députés à l'intérieur de la Commission des Affaires juridiques de l'APN». La cause de l'ire de Louisa Hanoune, les velléités des parlementaires du vieux parti de bloquer l'art 93 du projet de loi électorale fixant les incompatibilités des mandats et qui fait obligation aux ministres de démissionner 3 mois avant la tenue des élections s'ils veulent se porter candidat. Pour la patronne du PT, le mandat parlementaire est incompatible avec le monde des affaires. «C'est un danger pour la République», a-t-elle prévenu et estime que cet article n'est nullement anticonstitutionnel comme le laisse entendre les parlementaires FLN, tout au contraire, a-t-elle souligné avec force, «c'est des rares articles audacieux du projet de loi». L'autre grief porté par Louisa Hanoune aux parlementaires FLN a trait au nomadisme ou à la transhumance politique. La responsable du PT qui estime que «transhumance» parce que les députés vont «brouter» est le mot qui convient à cette pratique, souligne que «les arguments développés par les députés du vieux parti sont infondés et intolérables sur le plan de la morale et de l'éthique. Elle estime qu'il faut une loi pour arrêter cette dérive ou cette pathologie pour que le mandat électif devienne «impératif» et dénonce «le coup de force» que tentent les élus de la Chambre basse

du Parlement. Louisa Hanoune ne s'arrête pas à ce niveau. Elle s'élève contre les «contradictions» entre les textes du Conseil des ministres et les avant-projets de loi qui ont atterris au bureau de l'APN, à l'image de loi sur les partis politiques où le ministère de l'intérieur s'ingère dans les affaires internes et dans la conduites des actions des formations politiques. Plus grave encore, Louisa Hanoune, s'indigne que les dons ou les legs en faveur des partis politiques peuvent atteindre 300 fois le SNMG, soit 540 millions de centimes. «Ce n'est le simple fonctionnaire ou même le médecin qui peut offrir cette somme» a-t-elle remarqué et elle tire une fois de plus «la sonnette d'alarme» sur le risque «de mafiotisation de la pratique politique». Elle souligne que «les députés FLN apportent des contre-réformes» en ne reproduisant pas «fidèlement le texte du Conseil des ministres annonçant les réformes politiques». Sur le plan social, la secrétaire générale du PT estime que «les grèves, les mouvements de protestation pour le logement ou l'emploi et la cascade de préavis de grève déposés par les syndicats sont le signe d'une bonne santé politique» et regrette que dans la dernière tripartite «le gouvernement est allé cette fois-ci avec le patronat». Cette même politique a mis en faillite la Grèce et causé une crise économique dans les pays occidentaux, a-t-elle prévenu, reprochant au gouvernement de sous-estimer les dangers externes, les pressions et chantages, le Nato, le GMO, la circulation des armes, les aventuriers du Mak, de Ouargla et Ghardaïa. Elle a suggéré qu'«au vu de la situation exceptionnelle, il fallait prendre des mesures exceptionnelles en faveur des travailleurs et retraités» pour renforcer «les liens positifs entre la population et l'Etat» pour la préservation de la souveraineté nationale.

S. B

SOUS LA PLUME

## L'amère réalité

PAR SORAYA HAKIM

Soixante-deux quarante-cinq (62,45%) de taux de réussite au bac, une première, certes, en termes chiffrés ce sont 241.000 étudiants qui rejoignent les bancs de l'université, cette année, mais tout ce beau monde qui, après avoir procédé en juillet dernier aux préinscriptions d'usage avec le lot de tracasseries administratives qui va avec, va-t-il pouvoir trouver une place pédagogique

dans la filière de son choix et, surtout, accéder à l'hébergement ? Il semble que non, puisque la surcharge se manifeste et que les structures d'accueil n'arrivent pas éponger le surplus. Le ministère de tutelle rassure les étudiants chaque année que Dieu fait et garantit que toutes les conditions humaines et matérielles sont réunies.

« Tous les étudiants vont-ils trouver une place pédagogique et, surtout, accéder à l'hébergement ? chaque année que Dieu fait le ministère de tutelle rassure et garantit que toutes les conditions humaines et matérielles sont réunies. »



Cela est pour la théorie, car le nombre des places pédagogiques universitaires prévues pour cette rentrée dépasse celui des admis au baccalauréat. Dans la pratique, c'est la galère qui semble être le compagnon d'infortune de ces bacheliers fraîchement émoulus et qui ne connaissent pas l'âpre réalité quotidienne de l'étudiant.

Les retards dans la réception des projets des structures d'accueil sont un des prin-

cipaux écueils rencontrés. Pour les pouvoirs publics, la solution est toute trouvée : dispatcher les étudiants dont les filières sont touchées par la surcharge hors wilayas et le tour est joué. Mais, cette solution n'est pas du tout du goût des nouveaux bacheliers. L'autre point noir de l'université algérienne est l'hébergement. L'Office national des œuvres universitaires annonce déjà la couleur et parle d'un excédent de demandes d'hébergement qui est de l'ordre de 123.130 lits.

L'Office ne peut accueillir que 108.512 étudiants, un chiffre basé sur les résultats du baccalauréat. Une équation bien difficile à résoudre. Quant à ceux qui ont déjà entamé leur cursus universitaire, la rentrée n'a pas encore été fixée. La grève, qui a paralysé durant trois mois l'université algérienne, a laissé un goût d'inachevé. On peut dire que l'année universitaire a été bâclée avec un timing d'examens à tour de bras qui se sont étalés durant la période d'été interrompus durant la période de Ramadhan. Entre retards et surcharge, le confort dans les amphithéâtres n'est pas pour demain.

S. H.

INTEMPÉRIES À EL-BAYADH, LAGHOUAT, GHARDAÏA ET M'SILA

# Morts, disparus et dégâts considérables

*Les fortes intempéries qui ont affecté plusieurs wilayas de l'intérieur du pays ont provoqué des morts, des disparus et des dégâts matériels considérables ces dernières 48 heures.*

PAR MOKRANE CHEBBINE

Ainsi, huit personnes ont trouvé la mort, trois autres sont portées disparues, et trois ponts se sont effondrés dans la wilaya d'El-Bayadh, selon un premier bilan fourni hier par la Protection civile. Cinq des victimes sont signalées au chef-lieu de la wilaya, après avoir été emportées par les eaux en crue de oued El-Bayadh, un enfant de 13 ans a été piégé par les eaux en furie de oued Seguer dans la commune de Brezina, a précisé la source. Ce bilan risque de s'alourdir, selon des témoignages parvenus à la Protection civile, faisant état de trois personnes portées disparues, dont un bébé de 9 mois au chef-lieu de la wilaya, a-

t-on ajouté. Un renfort de 120 agents de la Protection civile des wilayas voisines sont venus prêter main-forte à leurs collègues de la wilaya d'El-Bayadh dans ces circonstances, a signalé le directeur de la Protection civile de la wilaya. Les services des urgences médicales font état de 43 personnes présentant différents degrés de blessures, dont 10 ont quitté les structures de santé après avoir reçu les soins nécessaires, le reste est gardé au niveau de l'Etablissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf à El-Bayadh. Les services des travaux publics déplorent, pour leur part, l'effondrement de trois ponts, deux au chef-lieu de wilaya et le troisième dans la commune de Brezina. Une cellule de crise a été mise en place par les services de la wilaya pour suivre l'évolution de la situation et apporter l'assistance nécessaire aux familles sinistrées a affirmé, dimanche, le wali d'El-Bayadh en signalant le déclenchement du plan Orsec pour faire face aux risques naturels. La cellule de crise prépare d'ores et déjà l'aménagement de l'ex-usine de fabrication de chaussures comme première mesure pour la prise en charge de 90 familles qui ont passé la nuit du samedi au niveau du CEM Ben-Badis et du technicum Ahmed-Boukhiza. Selon la Protection civile, le volume des eaux de oued El-Bayadh a atteint par endroits les 13 mètres de hauteur et a submergé les ponts dans la plupart des cas.

## Importants dégâts à Laghouat, Ghardaïa et M'sila

Dans la wilaya de Laghouat, les intempéries ont causé la mort d'une personne, affecté de nombreuses habitations et provoqué des perturbations du trafic routier dans plusieurs régions de la wilaya. Selon les services de la Protection civile, un homme de 38 ans a été emporté par la crue de l'oued El-Mâadher, dans la commune d'Aïn-Madhi (70 km au nord de Laghouat). La même source fait, également, état de l'effondrement d'un pont à l'entrée de cette collectivité et de rupture de réseaux électriques et téléphoniques et de l'approvisionnement en eau potable. Une quinzaine de personnes ont été secourues dans cette commune, a ajouté la même source. Les agents de la Protection civile ont aussi effectué plusieurs interventions au niveau des communes de Laghouat et d'Aflou, où de nombreuses habitations ont été affectées par des infiltrations d'eau, notamment dans les quartiers dépourvus



Premières pluies automnales, premières victimes et nombreux dégâts.

d'avaloirs. L'entassement des boues a, par ailleurs, donné lieu à la perturbation du trafic routier dans ces quartiers. Par ailleurs, quelque 300 foyers ont été inondés à M'sila par les pluies diluviennes, qui se sont abattues sur la wilaya, et qui ont atteint les 58 millimètres durant la seule journée de vendredi dernier. De nombreuses familles ont dû quitter leurs foyers inondés pour passer la nuit dehors. A Ghardaïa, vingt-deux personnes, coincées à l'intérieur de leurs véhicules par les crues d'oueds, ont été secourues par des éléments de la Protection civile. Plusieurs artères et ruelles de Ghardaïa se sont transformées en mares d'eau, en l'absence d'avaloirs et de réseau d'évacuation des eaux pluviales. Les différents cours d'eau existant dans la région de Ghardaïa ont connu une fluviométrie importante à la

suite de ces précipitations, engendrant des érosions et des crues charriant des cailloux, boues et autres débris sur la voie publique, a-t-on constaté. Ces eaux pluviales ont également envahi plusieurs caves d'habitations dans différents quartiers de Berriane, Daya Ben Dahoua et Ghardaïa, signale-t-on. Quinze interventions pour le pompage d'eaux de pluies infiltrées dans les habitations ont été effectuées par la Protection civile qui ne déplore heureusement aucune victime. D'autre part, les services des travaux publics s'emploient au niveau des routes nationales et autres chemins de wilaya et communaux à dégager la voie pour permettre une meilleure fluidité du trafic routier.

M. C.

## Un mort à Batna

Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la wilaya de Batna, samedi soir, ont causé la mort d'un homme de 47 ans, emporté par les eaux d'un oued en crue, détruit un pont et inondé de nombreuses habitations dans plusieurs communes, a-t-on appris dimanche auprès de la Protection civile. Selon cette source, le corps de la personne décédée, qui circulait à bord d'un camion emporté dans la nuit de samedi à dimanche par les eaux en furie de l'oued

Legrine-El Guernini, dans la commune de Azil Abdelkader (ouest de Batna), a été repêché hier matin près de la mecha de Ouled Mira par les éléments de la Protection civile. Le pont enjambant le même cours d'eau, situé sur le chemin communal reliant les communes de Azil Abdelkader et Ouled Amar, a été détruit par la montée des eaux, occasionnant une paralysie totale de la circulation routière sur cet axe, selon la même source.

M. C.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS POUR LES SINISTRÉS DES INONDATIONS DE 2008

## 1.500 terrains dégagés

PAR RAYAN NASSIM

Plus de 1.500 assiettes foncières viabilisées devant recevoir des logements ruraux au profit des sinistrés des inondations qu'a connues la région de Ghardaïa, en octobre 2008, ont été délimitées, a indiqué, hier, le responsable de la wilaya chargé du dossier.

Sur les 1.267 assiettes dégagées dans la commune de Ghardaïa, 500 sinistrés ont obtenu leur acte de propriété leur permettant l'accès à un soutien financier d'un million de dinars versé par la Caisse nationale du logement, en trois tranches, pour la construction de leurs logements rapporte l'APS. Plus d'une centaine de sinistrés ayant leur propre terrain dans une zone rurale non inondable ont déjà obtenu l'aide financière et construit leur habitation. Un programme de 3.000 logements ruraux financés par les pouvoirs publics pour répondre adéquatement aux conséquences des inondations, qui ont affecté les neuf communes de la wilaya de Ghardaïa en octobre 2008, a été décidé au lendemain de cette catastrophe naturelle, rappelle-t-on. Trois

ans après ces inondations, la vie a repris son cours normal dans la région du M'Zab grâce aux efforts déployés pour éliminer définitivement les séquelles de ce drame, devenu désormais un souvenir, bien qu'encore vivace dans la mémoire des habitants de la région, ou ravivé par quelques images chocs rappelant la catastrophe montrant la puissance des crues de l'oued M'Zab. Une enveloppe de 40 milliards DA a été dégagée par les pouvoirs publics dans le cadre d'un programme d'urgence pour concrétiser le programme de relogement des sinistrés, la reconstruction des infrastructures fragilisées par les inondations et l'indemnisation des constructions situées dans des zones inondables des rives de l'oued M'Zab. Victime de sa topographie et d'une urbanisation accélérée, la vallée du M'Zab, composée de quatre communes (Daya Ben Dahoua, Ghardaïa, Bounoura et EL-Atteuf) a été la zone la plus affectée par ces intempéries et où des habitations illicites ont été édifiées à même le lit mineur de l'oued M'Zab qui serpente à travers la région. Cette situation a poussé, depuis, les autorités à délimiter

scientifiquement les zones inondables et interdire toute construction sur les sites à risque. Les inondations qu'ont connues les neuf communes sinistrées de Ghardaïa le 1<sup>er</sup> octobre 2008 ont fait 43 morts, dont 15 femmes, 4 disparus et 86 blessés, selon le bilan définitif arrêté par la Protection civile. Quelque 12.439 habitations ont été classées vert-2, 5.370 autres orange-3, 28.012 classées orange-4 et 3.550 rouge-5 par les services de contrôle technique de la construction (CTC), suite à une expertise effectuée au lendemain des inondations. Les pouvoirs publics ont décidé la réalisation de chalets pour la prise en charge immédiate et temporaire des sinistrés et la construction dans le cadre d'un programme d'urgence de 2.000 logements sociaux locatifs et 3.000 logements ruraux. Prés de mille logements locatifs ont été déjà attribués aux sinistrés ayant occupé temporairement des chalets, signale le chef de daïra de Ghardaïa, qui précise que l'opération de relogement se poursuit au fur et à mesure de l'achèvement des projets de logement.

R. N.

### LE VŒU DES ASSOCIATIONS

## Pour un secteur privé responsable

Les représentants de la société civile de cinq wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays ont recommandé, hier, à Tiaret, l'encouragement d'un secteur privé "responsable" qui contribuerait réellement dans le développement économique du pays. «*Nous saluons le soutien de l'Etat au secteur privé qui bénéficie désormais de plusieurs avantages. Mais ce dernier devrait être nationaliste et contribuer réellement dans la création d'emplois et de richesses*», a estimé un membre d'une association d'agriculteurs de la wilaya de Saïda, Abad Cheikh lors d'une rencontre de concertation sur le développement local en présence d'une délégation du Conseil national économique et social (Cnes). Saluant les efforts des pouvoirs publics pour replacer le privé au centre du développement économique, M. Cheikh a indiqué qu'«*il est nécessaire pour ce secteur de passer de la production des boissons et des biscuits à celle de la fabrication de produits finis ou semi-finis à forte valeur ajoutée*». De son côté, un représentant d'une association de la société civile de la wilaya de Naâma, Tahar Baki, s'est dit pour un secteur privé «*nationaliste*» qui fait passer l'intérêt du pays avant le profit personnel, ajoutant que le l'Etat devrait poursuivre son soutien au secteur public dans le but d'instaurer un équilibre dans l'économie nationale et éviter les monopoles. Par ailleurs, les représentants de la société civile des wilayas de Tiaret, Naâma, Saïda, El Bayadh et Tissemsilt ont appelé à l'unanimité au développement de l'agriculture et des industries notamment traditionnelles dans leurs régions respectives. Hadj Kada, un agriculteur de Naama, a souligné la nécessité d'encourager le développement de l'agriculture dans les régions montagneuses et de préserver les zones steppiques, en détérioration avancée, et forestières. Pour ce faire, il est indispensable, a-t-il dit, de construire de petits barrages destinés notamment à l'irrigation et de lancer des projets de transfert d'eau vers les régions connues pour la rareté de ce produit vital. Il a aussi demandé le maintien des subventions accordées aux éleveurs et la réalisation d'abattoirs dans des sites à Tiaret, à Saïda, El Bayadh, Tissemsilt et à Naâma pour réduire l'importation des viandes rouges. Un autre agriculteur de la wilaya de Saïda a appelé, pour sa part, les pouvoirs publics de revoir la gestion des coopératives agricoles qui sont devenues «*la proie d'affairistes qui n'ont aucun lien avec l'agriculture*», ainsi qu'à la réduction du prix de l'électricité au profit des agriculteurs.

R. N.

AFIN D'AMÉLIORER LEUR POUVOIR D'ACHAT

# Bientôt une solution pour les retraités

*Les retraités algériens ont beaucoup attendu de la dernière tripartite qui a réuni, jeudi dernier, le gouvernement, le patronat et IUGTA.*

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Après de longues heures de débats et de concertations, la tripartite, sur la question de la revalorisation et de l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités, a annoncé sa décision de mettre en place un groupe de travail chargé d'examiner les possibilités d'apporter des solutions appropriées. Le directeur général de la sécurité sociale, M. Djawad Bourkayeb, a déclaré, hier, lors de son passage sur les ondes de la Radio nationale Chaîne III, que «pour ce qui est du point concernant la retraite, et, donc, les décisions de la dernière Tripartite, je crois qu'il y a eu des décisions importantes. La première étant l'augmentation du SNMG à hauteur de 18.000 DA.

Et la deuxième, le communiqué a été clair, il y aura une solution appropriée pour les retraités. Il s'agit de définir cette solution et à l'avenir proche, il y aura une solution pour les retraités en matière de réalisation». Selon lui, «le principe est accordé de revalorisation. Il s'agit de voir maintenant les meilleures solutions qui tiennent compte des équilibres financiers du système national de retraite pour l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités et aussi du budget de l'Etat». L'Etat, a-t-il soutenu, met beaucoup d'argent dans le cadre de la dépense de solidarité nationale des retraités, donc «c'est une équation qui est en train d'être résolue et il y aura, à l'avenir, comme dit dans le communiqué, une solution appropriée pour encore améliorer davantage le pouvoir d'achat des retraités».

Dans la nouvelle loi de finances 2012, qui sera bientôt soumise au débat, il est prévu d'augmenter de 2 à 3% le montant des recettes pétrolières affectées au fonds de réserves institué pour les retraites. A ce propos, l'invité de la Chaîne III, dira qu'«il est connu par les professionnels des systèmes de retraite que les fonds de réserves sont faits pour sécuriser le systè-



me national de retraite à long terme, dans un contexte de transition démographique, de vieillissement de la population et d'allongement de l'espérance de vie». Et de poursuivre : «Il faut voir loin sur un système de retraite, sur trois ou quatre décennies. Je rappelle que l'espérance de vie dans notre pays était de 47 ans, en 1962, ensuite, de 72 ans en 1983, quand il y a eu la loi de la retraite. Elle est maintenant à 76 ans.

Donc, il faut tenir compte de tout cela.» Maintenant, pour ce qui est des améliorations du pouvoir d'achat, a-t-il affirmé, «cela se finance sur le budget de la Caisse de retraite pour les réévaluation annuelles mais l'Etat fait aussi un effort de solidarité nationale puisqu'il y a réévaluation exceptionnelle, des abattements et des exonérations d'IRG au dépend du budget de l'Etat». S'agissant des niveaux des réserves financières, actuels de ce fonds dont la dotation va augmenter à 3 %, à partir de janvier 2012, M. Djawad Bourkayeb indiquera qu'après avoir été créé, en 2006, par décision présidentielle, ce fonds de réserves a atteint en juin 2011 un peu plus

de 146 milliards.

## L'aide incontournable de l'Etat

En termes d'incidences financières des pensions, l'on évoque le chiffre de 112 milliards de dinars. A ce propos, l'hôte de la radio expliquera que ce chiffre représente, «ce que va mettre l'Etat annuellement avec la seule décision d'augmentation du SNMG à 18.000 DA et qui vaut à une augmentation minimum des pensions de 11.250 DA à 13.500 DA. Ce montant de 112 milliards de dinars représente ce que paiera l'Etat en dépense de solidarité nationale, annuellement, en faveur des retraités».

Un peu plus de 800.000 personnes vont en bénéficier. A cela, s'ajoutent, a-t-il expliqué, d'autres indemnités complémentaires accordées aux retraités et les majorations exceptionnelles de 5% qui sont déjà intervenues en 2009. L'Etat va payer globalement plus de 121 milliards de dinars de dépense de solidarité nationale en faveur des retraités, sans compter la future revalorisation telle qu'annoncée

dans le communiqué de la tripartite, a-t-il avancé.

Les retraités ont bénéficié de deux mesures importantes, jusque-là, à savoir, une exonération de l'IRG jusqu'à 20.000 DA et abattement jusqu'à 40.000 DA, rappelle-t-on. «Ce sont des acquis considérables pour les retraités et ce sont des décisions que l'on peut qualifier de référence en la matière sachant qu'elles n'existent pas dans d'autres pays», a-t-il estimé. Le gouvernement, sur ce sujet, a affirmé sa volonté de veiller à trouver une solution à cette question en mettant en place un groupe de travail censé réfléchir et dégager des solutions appropriées. Le DG de la sécurité sociale dira, à ce propos, que «l'accord de principe est annoncé dans le communiqué de la Tripartite : il y aura une solution pour l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités à court terme». Pour ce qui est de la mutuelle sociale, une loi est cours de préparation, a-t-on indiqué. Il s'agit d'un système complémentaire, a expliqué M. Bourkayeb. «Ceux qui le souhaitent peuvent adhérer à une mutuelle sociale comme système complémentaire pour accorder le complément de remboursement, de prise en charge (les 20 %), que ce soit en prestation en matière de soins ou des indemnités journalières.» «Ce système, a-t-il insisté, doit se développer dans notre pays. Il doit se développer en harmonie avec les réformes de la sécurité sociale pour qu'il soit un système cohérent», a-t-il ajouté. D'après lui, il y a beaucoup de réflexion fait à ce propos, notamment le groupe de travail issu de la 13e Tripartite de 2009. «Beaucoup d'idées ont été validées par la Tripartite et, maintenant, il y a un nouveau groupe de travail qui va s'atteler à élaborer un nouveau projet de loi en concertation avec les partenaires sociaux», a-t-il encore expliqué. Aujourd'hui, a-t-il fait savoir, 198 milliards de dinars sont versés annuellement à plus de 2 millions de bénéficiaires d'avantages de retraite.

M. B.

KARIM DJOUDI AU CONGRÈS DES GÉOMÈTRES EXPERTS FONCIERS :

## «Aller vers des prestations de qualité»

Intervenant, hier, lors de l'ouverture des travaux du congrès de l'Ordre des géomètres experts fonciers, le ministre des Finances, Karim Djoudi, a indiqué que «l'essentiel dans cette profession, qui a connu une réglementation et une législation après une longue période d'anarchie, consiste, notamment, à fournir des prestations de services de qualité dans cette profession stratégique pour la contribution aux plans de développement économique du pays».

Durant cette journée, les participants ont pour objet essentiel de cerner le rôle moteur du géomètre expert foncier, particulièrement dans la période intense de développement économique durable. «L'Algérie a besoin de programmes d'équipements publics dans les secteurs de l'habitat et la réorganisation agricole. Cette catégorie de professionnels doit avoir une vision claire et dynamique pour participer activement et efficacement au développement économique du pays.»

A. A.

INAUGURATION DU SALON INTERNATIONAL DU VÉHICULE INDUSTRIEL ET UTILITAIRE

# Toyota affiche ses ambitions

PAR AMAR AOUIMER

«Il s'agit, pour nous, de faire connaître davantage nos produits et les véhicules industriels et utilitaires pour les professionnels et notre clientèle. L'important est que nos clients ont un caractère particulier de professionnels du secteur», a notamment déclaré, hier, Noureddine Hasnaoui, directeur général de Toyota Algérie, à l'occasion de l'inauguration de la 5e édition du Salon international du véhicule industriel et utilitaire (SIVI), ouvert à la Safex (Société algérienne des foires et exportations), en présence du président de l'Association algérienne des concessionnaires automobiles (AC2A), Mohamed Baïri, et du p-dg de la Safex, Rachid Gasmi.

Pour M. Hasnaoui, la demande induite par les projets de développement économique en matière de besoins en véhicules industriels est très importante, aussi bien sur le plan horizontal, vertical qu'en profondeur.

La plupart des exposants de SIVI saisisseront cette occasion afin de faire

connaître beaucoup plus leurs produits auprès des opérateurs économiques nationaux et des clients ayant des besoins pressants en équipements et en véhicules utilitaires.

Le DG de Toyota a, notamment, mis l'accent sur la nécessité de développer le service après-vente et le rendre plus performant afin de faire face aux exigences des clients et de leur donner satisfaction.

Les membres de l'AC2A ont insisté sur l'impérieuse action à mener à bien concernant le pourvoi du marché national en produits de transports industriels.

M. Hasnaoui a déploré l'absence de la SNVI (Société nationale des véhicules industriels) qui n'est pas membre de l'AC2A, mais qui est très présente sur le marché national avec ses champions. «C'est dommage, a-t-il dit, car la SNVI est bien introduite en Algérie chez les entreprises et sur l'ensemble du marché domestique.»

En effet, les 33 exposants profiteront de cet important événement pour optimiser leurs connaissances et attirer le maxi-

mum de clients et des partenaires pour tisser des contrats de vente et de livraison de véhicules industriels et utilitaires.

Mais les organisateurs de ce SIVI entendent récolter un succès retentissant en affirmant : «Aussi, dans une Algérie en plein essor économique où l'activité des transports a connu une explosion formidable, la demande en véhicules industriels, pour répondre à ces projets colossaux et structurants de développement économique, est non seulement très importante, mais requiert, à travers un événement tel que le SIVI, une orientation des choix d'utilisation et une saine concurrence pour que les meilleurs puissent donner le meilleur d'eux-mêmes aux professionnels.»

Il existe une saine et loyale concurrence et une compétitivité attrayante entre les différentes firmes exposant au SIVI. Les marques européennes (française, allemande...) se disputent le marché avec les marques asiatiques (Daewoo, Toyota, Nissan)...

A. A.

# L'intellectuel et le journaliste dans la société

*Au moment où l'on parle d'un nouveau code de l'information et d'une ouverture de l'audiovisuel en espérant que cela sera une réalité et non un replâtrage, je propose cette modeste contribution sur le rôle de l'intellectuel et du journaliste dans la société.*

PAR LE DOCTEUR  
ABDERRAHMANE MEBTOUL\*

Je considère que le rôle de l'intellectuel, du journaliste, d'un cadre de la Nation est d'éviter tant la sinistrose, le déniement gratuit que l'autosatisfaction source de névrose collective, mais d'émettre son analyse et son appréciation selon sa propre vision du monde. Le débat contradictoire productif, le dialogue serein, la symbiose Etat/citoyens, sont me semble-t-il la condition sine qua non pour établir tant un bilan objectif afin de corriger les erreurs que de tracer les perspectives futures du pays. A l'ère d'Internet le monde est devenu une maison en verre et il s'agit d'éviter toute désinformation contreproductive. L'Algérie a besoin surtout d'un regard lucide et non de courtisans, loin de l'ère du parti unique nuisible aux intérêts du pays.

## I- L' intellectuel : des définitions ambivalentes

Le mot intellectuel provient du mot latin intellectus, de intellegere, dans le sens d' "établir des liaisons logiques, des connexions entre les choses". La fonction de l'intellectuel n'est pas à proprement parler récente car à l'époque de la Grèce antique des leaders charismatiques, qui font l'intellectuel, se retrouvent dès la première étape du mouvement social, comme Gorgias ou Protagoras ont marqué leur époque par une démarche passionnelle de l'esprit. Dans la littérature française, la naissance du mot est attribuée à Saint Simon au début du 19ème siècle, terme repris par Clémenceau lors de l'affaire Dreyfus : « intellectuels venus de tous horizons pour se grouper sur une idée ». Ainsi, le mot « intellectuel » est utilisé souvent pour désigner quelqu'un qui s'engage dans la sphère publique pour défendre des valeurs. Mais il est intéressant pour la compréhension, de voir les définitions qu'en donnent différents grands auteurs qui ont marqué l'histoire contemporaine. Dans Horizons et débats, numéro 26, juin 2004, le rôle de l'intellectuel dans la société Joseph M. Kyalangilwa, définit comme intellectuel toute personne, homme ou femme, qui met son intelligence au service de la communauté. Selon les historiens Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, un intellectuel est «un homme du culturel, créateur ou médiateur, mis en situation d'homme du politique, producteur ou consommateur d'idéologie». Raymond Aron dans L'Opium des intellectuels (1955), pose cette question du rôle du savant dans la cité, l'intellectuel étant un «créateur d'idées» et doit être un «spectateur engagé».

Pour Pierre Bourdieu, dans Contre-Feux 2, Raisons d'agir, Paris, 2001 l'intellectuel ne peut être que collectif : Je cite « l'intellectuel peut et doit remplir d'abord des fonctions négatives, critiques, en travaillant à produire et à disséminer des instruments de défense contre la domination symbolique qui s'arme aujourd'hui, le plus souvent, de l'autorité de la science; fort de la compétence et de l'autorité du collectif réuni, il peut soumettre le discours dominant à une critique logique qui s'en prend notamment au lexique mais aussi à l'argumentation (...) ; il peut aussi le soumettre à une critique sociologique, qui prolonge la première, en mettant à jour les déterminants qui pèsent sur les producteurs du discours dominant et sur leurs produits ; il peut enfin opposer une critique proprement scientifique à l'autorité à prétention scientifique des experts, surtout économiques. Mais, toute la pensée politique critique est donc à reconstruire, et elle ne peut pas être l'œuvre



d'un seul, maître à penser livré aux seules ressources de sa pensée singulière, ou porte-parole autorisé par un groupe ou une institution pour porter la parole supposée des gens sans parole C'est là que l'intellectuel collectif peut jouer son rôle irremplaçable, en contribuant à créer les conditions sociales d'une production collective d'utopies réalistes». Pour Jean-Paul Sartre, l'intellectuel «est celui qui refuse d'être le moyen d'un but qui n'est pas le sien et quelqu'un qui se mêle de ce qui ne le regarde pas et l'intellectuel ne peut donc être que « de gauche », à condition d'entendre ce terme dans le sens d'un désir éthique de justice, et non dans un sens purement politique et partidaire».

## II- La remise en cause du rôle de l'intellectuel engagé

Nous avons une position intermédiaire qui est celle de Albert Camus (discours de Suède, Gallimard, 1958) pour qui l'écrivain «ne peut se mettre au service de ceux qui font l'histoire : il est au service de ceux qui la subissent» : «Notre seule justification, s'il en est une, est de parler; dans la mesure de nos moyens, pour ceux qui ne peuvent le faire. » Mais, ajoute-t-il, il ne faudrait pas pour autant « attendre de lui des solutions toutes faites et de belles morales. La vérité est mystérieuse, fuyante, toujours à conquérir. La liberté est dangereuse, dure à vivre autant qu'exaltante.» Cependant l'efficacité de ces analyses d'intellectuels engagés est remise en cause. Ainsi, pour Michel Foucault, Dits et écrits II, 1976-1988, Gallimard, Paris, 2001, «pendant longtemps, l'intellectuel dit de gauche a pris la parole et s'est vu reconnaître le droit de parler en tant que maître de vérité et de justice. On l'écoutait, ou il prétendait se faire écouter comme représentant de l'universel. Etre intellectuel, c'était être un peu la conscience de tous. (...) Il y a bien des années qu'on ne demande plus à l'intellectuel de jouer ce rôle». Pour Paul Nizan, dans Les Chiens de garde, réédité par Agone, Marseille, 1998 le rôle de l'intellectuel s'amoindrit de plus en plus. Je cite : «Que font les penseurs de métier au milieu de ces ébranlements ? Ils gardent encore leur silence. Ils n'avertissent pas. Ils ne dénoncent pas. Ils ne sont pas transformés. Ils ne sont pas retournés. L'écart entre leur pensée et l'univers en proie aux catastrophes grandit chaque semaine, chaque jour, et ils ne sont pas alertés. Et ils n'alertent pas. L'écart entre leurs promesses et la situation des hommes est plus scandaleux qu'il ne fut jamais. Et ils ne bougent point. Ils restent du même côté de la barricade. Ils tiennent les

mêmes assemblées, publient les mêmes livres. Tous ceux qui avaient la simplicité d'attendre leurs paroles commencent à se révolter, ou à rire.»

L'intellectuel, selon Noam Chomsky, vision défendue également par Normand Baillargeon ou Jean Bricmont, contrairement à ce qu'écrivent souvent les médias, est avant tout au service de l'idéologie dominante. Je cite : « Il y a le travail intellectuel, que beaucoup de gens font ; et puis il y a ce qu'on appelle la vie intellectuelle, qui est un métier particulier, qui ne requiert pas spécialement de penser – en fait, il vaut peut-être mieux ne pas trop penser – et c'est cela qu'on appelle être un intellectuel respecté.»

## III- Culture, le rôle de l'intellectuel et le développement

L'intellectuel ne saurait vivre en vase clos. Sa méthodologie pour produire est simple : pour paraphraser le grand philosophe allemand Hegel, méthodologie reprise par Karl Marx dans le Capital, il observe d'abord le concret réel ; ensuite il fait es abstractions, les scientifiques diront des hypothèses. Il aboutit à un concret abstrait c'est-à-dire son œuvre. Si le résultat final permet de comprendre le fonctionnement du concret réel à partir du canevas théorique élaboré, les abstractions sont bonnes. C'est aussi la méthodologie utilisée en sciences politiques pur déterminer le niveau de gouvernance dites des 80/20%.

En effet, 20% d'actions bien ciblées ont un impact sur 80% de la société ; mais 80% d'actions désordonnées que l'on voile par de l'activisme ministériel ont un impact que sur 20% Aussi l'intellectuel se pose entre la réalité et le devenir de l'humain devant tenir compte de la complexité de la société toujours en mouvement d'où l'importance de la multi pluridisciplinarité et donc du mouvement de l'histoire. L'intellectuel produit ainsi de la culture qui n'est pas figée, mais évolutive fortement marquée par l'ouverture de la société sur l'environnement englobant l'ensemble des valeurs, des mythes, des rites et des signes partagés par la majorité du corps social et est un constituant essentiel de la culture d'une manière générale, de la culture de d'entreprise, du transfert technologique d'une manière particulière et tenant compte du rôle d'Internet et des nouvelles technologies, ou le monde est devenu une maison de diffusion des connaissances. Les expériences réussies du Japon, des pays émergents comme la Chine et l'Inde montrent que l'on peut assimiler la technologie sans

renier sa culture. D'ailleurs le transfert technologique est favorisé lorsque existe une meilleure compréhension des valeurs convergentes et divergentes qui s'établissent entre deux groupes et vouloir imposer ses propres valeurs, c'est établir une relation de domination qui limite le transfert. Aussi, la culture d'entreprise est un sous-produit de la culture nationale et par conséquent un ensemble de valeurs, de mythes, de rites, de tabous et de signes partagés par la majorité des salariés et un élément essentiel pour expliquer les choix stratégiques en renforçant les valeurs communes : exemple, les règlements de conduite, les descriptifs des postes, ainsi que par le système de récompense et de sanctions adopté afin que les salariés soient mobilisés, pour qu'ils s'identifient à leur entreprise et s'approprient son histoire. Tout cela facilite le transfert de technologie qui ne doit pas se limiter à l'aspect technique, mais également managériale, organisationnel et commercial et culturel. Comme le note avec pertinence le sociologue Ian Vásquez, je cite «cela s'inscrit dans le cadre de la dynamique historique du capitalisme où les savoirs sociaux sapent les bases technologiques, organisationnelles et institutionnelles du capitalisme industriel en opérant de l'intérieur une ouverture radicale de la propriété à des formes sociales d'organisation et de gestion de la production plus ouvertes, plus libres et plus épanouissantes».

En conclusion, l'intellectuel n'est pas nécessairement un philosophe ou un écrivain et encore moins un professeur d'Université. Et c'est cela qui fait que les journalistes peuvent parfois jouer le rôle des intellectuels autrefois réservés aux scientifiques surtout dans une société hyper médiatisée. En fait, il s'agit de toute personne (femme ou homme) qui, du fait de sa position sociale, dispose d'une forme d'autorité et la met à profit pour persuader, proposer, débattre, permettre à l'esprit critique de s'émanciper des représentations sociales. Aussi, l'intellectuel ne saurait s'assimiler aux diplômés n'ayant pas forcément de lien avec le niveau scolaire, mais avec son niveau culturel. Rappelons que Einstein postulant une théorie non-conformiste par la suite qui a révolutionné le monde, a au début été rejeté par ses pairs de l'université car qui se limitait à une évaluation bureaucratique administrative.

L'intellectuel doute constamment se remettant toujours en question. Selon la devise que le plus grand ignorant est celui qui prétend tout savoir. L'histoire du cycle des civilisations, prospérité ou déclin, est intimement liée à la considération du savoir au sens large du terme et qu'une société sans intellectuels est comme un corps sans âme. Le déclin de l'Espagne après l'épuisement de l'or venant d'Amérique et certainement le déclin des sociétés actuelles qui reposent essentiellement sur la rente, vidant d'illusion à partir d'une richesse monétaire fictive ne provenant pas de l'intelligence et du travail. Aussi, attention pour l'Algérie du fait de la dévalorisation du savoir richesse bien plus importante que toutes les réserves d'hydrocarbures. Le rôle de l'intellectuel n'est pas de produire des louanges par la soumission contreproductive pour le pouvoir lui-même en contrepartie d'une distribution de la rente, mais d'émettre des idées constructives, selon sa propre vision du monde, par un discours de vérité.

A. M. \*Professeur d'université

## MEDEA

## Réhabilitation des voies d'accès à la périphérie de la ville

Des travaux de réhabilitation des voies d'accès aux zones d'habitation périphériques de la ville de Médéa ont été engagés par les services de la commune, en vue de mettre un terme aux difficultés de déplacement rencontrées par les résidents de ces zones, notamment en période de pluie, a indiqué l'APC. Le programme de réhabilitation en question ciblera, en priorité, les voies d'accès desservant les plus importantes zones d'habitations qui ont connu une forte évolution démographique au cours des dernières années et celles ayant subi d'importantes dégradations et nécessitent une prise en charge "immédiate", a souligné l'APC. Une première tranche englobant les voies d'accès reliant les quartiers Damiète et Chellaalaa, Merdj Chkir-Remali, Bouziane-Takhabite, Oued Zitoune-Ghachassin, Takhabite-Baba Ali et El-Koutabi et la cité Khelifi, a été programmée. D'autres voies d'accès seront "progressivement" prises en charge dans le cadre du plan communal de développement (PCD) ou à partir des diverses subventions octroyées annuellement aux communes, au titre du Fonds Commun des Collectivités Locales (FCCL) ou le Fonds de Péréquation.

## LAGHOuat

## Cantines scolaires, une couverture de plus de 99%

La couverture en restauration scolaire dépasse les 99% dans la wilaya de Laghouat, en ce début de la rentrée, selon la restauration scolaire de la wilaya. Plus de 51.000 élèves bénéficient des prestations offertes par les cantines scolaires, suite notamment à l'installation des conseils chargés de la gestion de ces structures à travers l'ensemble des communes de la wilaya, a précisé l'inspecteur de la restauration scolaire. Des repas chauds sont servis dans 181 cantines parmi les 207 que compte la wilaya, alors que 26 autres offrent encore des repas froids, a expliqué M.Choul Boulouenouar, signalant que 25 cantines sont des salles de cours ou des logements, reconvertis en cantines ou en restaurants. Le même responsable, qui a relevé certaines difficultés de restauration dans la partie Nord de la wilaya, a fait état cependant d'un taux de couverture de l'ordre de 100% au chef-lieu de la wilaya. La restauration profite, à cet égard, à 17.700 élèves répartis au niveau de 57 écoles primaires. Le secteur de l'éducation de la wilaya a ouvert, au début de la rentrée scolaire, huit nouvelles cantines, dont deux pour chacune des communes de Brida et El-Kheneg et le reste réparti entre les communes de Tadjrouna, Hassi-R'mel, Hadj-Mecheri et Ksar El-Hirane.

## EL-OUED

## 56.000 hectares du foncier de la wilaya cadastrés

L'opération cadastrale, en cours de réalisation dans la wilaya d'El-Oued, a touché jusqu'ici une superficie de près de 56.000 hectares, dont 51.000 ha de foncier rural et près de 5.000 ha de foncier urbain, a indiqué la Direction du cadastre de la wilaya. L'opération, qui devrait s'étaler jusqu'en 2014, cible une superficie de restante de près de 38.000 hectares, dont 35.000 ha en zones rurales et 3.000 ha de périmètres urbains. Selon la Direction du cadastre, cette opération, qui a ainsi couvert 60% de la totalité du foncier ciblé, estimé à 94.000 ha, a concerné les communes de Debila, Sidi-Khelil, El-Magrane, Oum-Tiour, El-Oued, Hassani Abdelkrim, Robbah, Nekhla et El-Hamraya. Le reste du foncier rural et urbain ciblé est localisé dans les communes d'El-Bayadha, Robbah, El-Meghaier, Guemmar et Hassani Abdelkrim. Ce cadastre a donné lieu à l'établissement de 20.000 livrets fonciers à leurs propriétaires, a ajouté la même direction en signalant que le cadastre du foncier steppique et saharien a permis, à fin 2010, de cadastrer une superficie de 4,5 millions d'hectares à travers les 30 communes de la wilaya.

APS

## FORMATION PROFESSIONNELLE À TIZI-OUZOU

## 11.305 stagiaires attendus

*Tout est fin prêt pour la rentrée d'octobre 2011 dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnel dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Au total, pas moins de 11.305 stagiaires sont attendus au niveau des différents établissements que compte la wilaya. Ainsi, l'offre de formation résidentielle pour cette nouvelle rentrée est de l'ordre de 5.530 places regroupant 15 branches et englobant 54 spécialités.*

PAR LOUNES BOUGACI

Par ailleurs, en mode d'apprentissage, le nombre de postes de formation prévus s'élève à 5.000. La formation de la femme au foyer qui suscite un immense engouement dans la wilaya, selon les responsables du secteur, sera renforcée par l'ouverture de 975 nouveaux postes dans plusieurs spécialités, la coiffure dames, les gâteaux traditionnels, la bonneterie tricot, tissage et habit traditionnel, la couture et pâtisserie.

Des sections en formation de technicien supérieur en installation et maintenance des équipements de froid et climatisation à l'INSFP de Oued Aïssi, technicien en comptabilité au CFPA Kerrad-Rachid, technicien en tailleur aux CFPA Khodja-Khaled de Boukhalfa et à Tizirt ainsi qu'à l'annexe de Attouche (Makouda) seront ouvertes, annonce aussi notre source.

«Les établissements de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tizi-Ouzou offrent de nombreuses opportunités aux jeunes de différents niveaux scolaires et même sans niveau pour se former dans la multitude de



branches et spécialités à l'occasion de la prochaine rentrée d'octobre 2011», ajoute-t-on. La direction de la formation et de l'enseignement professionnels a entamé les préparatifs de cette rentrée depuis février, soit au lendemain de la rentrée de la deuxième session de l'année 2010-2011, par mener des campagnes de sensibilisation en direction des jeunes désirant suivre des formations. Ces campagnes ont eu lieu au niveau des localités de la wilaya. Elles ont été marquées par l'organisation de journées portes ouvertes sur les opportunités et les offres de formation en procédant à la vulgarisation du guide de formation de la wilaya mais aussi en distribuant des dépliants dans les espaces publics ainsi qu'au recours aux médias pour les besoins de cette vulgarisation. A la fin de l'année scolaire, des réunions ont été organisées avec les responsables de la Direction de l'éducation de la wilaya à l'effet de prendre en charge tous les élèves orientés pour suivre des formations professionnelles. «Même les collectivités locales ont été sensibilisées pour mettre entre les mains de nos jeunes toutes les possibilités qu'offrent les établissements de la formation et

de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tizi-Ouzou pour accéder à un métier ou un diplôme pouvant leur ouvrir les portes à une vie professionnelle. La campagne en question a été appuyée par d'autres mesures depuis le mois de septembre 2011 par la distribution d'autres dépliants en collaboration avec plusieurs directions de wilaya, notamment des transports, de l'éducation, de la jeunesse et des sports et de l'action sociale pour toucher davantage de jeunes», enchaîne encore notre source à la direction de la formation professionnelle de la wilaya de Tizi-Ouzou. Cette campagne se poursuivra jusqu'à la veille de la clôture officielle des inscriptions de la rentrée du 16 octobre 2011 prochain et les jeunes trouveront encore des facilités pour l'opération de constitution de leurs dossiers. Il y a lieu de souligner que la wilaya de Tizi-Ouzou recèle trois instituts de formation professionnelle, 29 CFPA et 13 annexes. Au total, un éventail de 54 spécialités est offert aux futurs apprenants.

L. B.

## BOUMERDES, PROTECTION CIVILE

## Renforcement des moyens d'intervention



Le directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha Lehbiri, a procédé, la semaine dernière à Boumerdès, à la mise en service de plusieurs structures destinées à accroître les moyens d'intervention de ce corps constitué. A Boudouaou, le colonel Lehbiri a inauguré une unité secondaire de la Protection civile dotée d'équipements et de matériels nécessaires aux interventions et aux secours. Implantée sur une assiette de 7.000 m2, près de la RN5, cette unité a

nécessité pour sa réalisation un coût de 77 millions de dinars. La Protection civile s'est également renforcée par une structure similaire, réalisée à Thénia, sur un site de 1.200 m2. D'autres unités secondaires d'intervention sont en cours de réalisation à travers les communes de Béni Amrane et de Baghliia. Ces nouvelles unités sont destinées au renforcement de la couverture opérationnelle de la wilaya où sont recensés plusieurs risques naturels (séisme, inondation, glissements de terrains...). Au chef-lieu de wilaya, une salle de sports, réalisée pour un coût de 20,7 millions de dinars, a été inaugurée par le premier responsable de la Protection civile, avant d'inspecter, au centre-ville de Boumerdès, le nouveau siège de ce corps, dont le coût de réalisation est estimé à 105 millions de dinars. «De nouveaux équipements modernes sont

en voie d'acquisition pour répondre aux exigences actuelles», a indiqué le chargé de presse de la DG de la Protection civile, en marge de cette visite. A ce titre, il a fait état notamment de l'achat de 06 hélicoptères, dans le cadre d'un projet de création d'un groupe aérien propre à la Protection civile, précisant que, dans cette perspective, une quarantaine d'agents, dont 4 femmes, entre pilotes et techniciens, sont actuellement en formation en Grande-Bretagne et en Italie. Afin d'assurer la maintenance de ces nouveaux équipements, un hangar est en cours de réalisation au niveau de l'aéroport Houari-Boumediène. Par ailleurs, le même chargé de presse a indiqué que la DG de la Protection civile a initié, au profit des citoyens, un programme de formation, au niveau national, de 18.000 secouristes d'urgence, ajoutant, dans ce sens, qu'il sera procédé à l'installation de postes de secours tout le long de l'autoroute Est-Ouest, soit un poste tous les 50 km.

APS

AIN TEMOUCHENT, DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

# Réouverture de deux CET en novembre prochain

*Situés à Sidi Ben Adda et Sidi Safi, deux Centres d'enfouissement technique (CET) seront rouverts en novembre prochain, a annoncé le directeur de l'Environnement de la wilaya d'Aïn Témouchent.*

PAR BOUZIANE MEHDI

La réouverture de ces CET intervient après la levée des principales réserves émises préalablement à leur fermeture, a indiqué Seïf El-Islam Benmansour, en soulignant qu'il ne reste à réaliser actuellement que le bitumage des voies et des routes ainsi que l'installation de centres de tri. Pour le bitumage, l'entreprise a été désignée et les travaux devront débuter courant de la semaine ainsi que l'ouverture des plis pour l'installation des centres de tri. Selon l'APS, entre autres actions concrétisées pour lever ces réserves figurent le raccordement électrique des CET, la réalisation d'une clôture végétale et des plantations autour des deux installations, ainsi que l'amélioration des voies d'accès et leur alimentation en eau potable.

La direction de l'Environnement de la wilaya de Aïn Témouchent a également réalisé deux ponts bascules pour le pesage des déchets ménagers et la création de deux décharges inertes qui permettront à l'exploitant de disposer de terres de couverture nécessaires aux opérations d'enfouissement, a expliqué M. Benmansour à l'APS,



ajoutant que les deux CET ont été également dotés d'équipements d'exploitation complémentaires, notamment deux navettes, deux tracteurs agricoles, deux citernes de 3.000 litres et un bulldozer.

Les personnels technique et administratif appelés à les gérer au sein d'une entreprise publique à caractère industriel et commercial (EPIC) ont suivi un cycle de formation, a rappelé ce responsable.

Mis en service prématurément et "sans réception" en début 2010 à Sidi Ben Adda et Sidi Safi, les deux CET ont été fermés provisoirement par la wilaya fin 2010, car ne remplissant pas certaines conditions requises à leur bon fonctionnement et présentant des "malfaçons", alors que certains ouvrages prévus dans les marchés contractés n'ont pas été achevés, précise l'APS.

Les sept communes concernées par les deux CET ont été autorisées, en attendant, à réutiliser les anciennes décharges, a rappelé M. Benmansour qui a annoncé que sa Direction a lancé, avec les élus de la wilaya, un débat sur la réactualisation des schémas directeurs de gestion des ordures ménagères. Concernant la récupération de déchets et autres déchets solides provenant des constructions, il sera procédé cette année à la réalisation d'un centre de tri à l'ancienne carrière implantée à Sidi Yamine, au chef-lieu de wilaya.

Cette action sera appuyée par la réalisation de deux projets de décharges contrôlées au niveau des communes de Sidi Boumediène et El-Amria, a ajouté M. Benmansour.

B. M.

KHENCHELA, FORMATION PROFESSIONNELLE

# De nouveaux établissements pour la rentrée 2011/2012



Les infrastructures de formation professionnelle seront renforcées à Khenchela, dès la rentrée d'octobre prochain, avec l'ouverture d'un centre national spécialisé (INSFP) à Kaïs et trois annexes dans les communes de Bagha, Remila et Lemsara, a annoncé le directeur du secteur.

En plus de ces nouvelles acquisitions, l'annexe de la commune de Taouzinet

changera de statut pour être élevée au rang de centre de formation professionnelle à part entière, a ajouté M. Slimane Benbraham, soulignant que toutes ces structures, fortes de nombreux ateliers, seront livrées avec tous leurs équipements. Il a reconnu, toutefois, qu'une véritable "course contre la montre" a été engagée pour que l'INSFP de Kaïs —qui a connu quelque retard— soit livré pour la

prochaine rentrée. La réception de cet établissement est d'autant plus vitale, selon M. Benbraham, qu'il est appelé à recevoir des stagiaires de nombreuses communes des daïras de Kaïs et de Bouhmama, allégeant du coup la forte pression exercée sur l'Institut opérationnel au chef-lieu de wilaya.

S'agissant des nouvelles annexes, présentant chacune d'elle une capacité d'accueil de 100 stagiaires, elles sont essentiellement destinées à offrir des qualifications aux jeunes des régions rurales, désireux d'acquérir une formation dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, selon le même responsable.

Par ailleurs, cinq nouvelles filières, dont deux à l'INSFP de Khenchela, seront ouvertes dans les spécialités du béton armé, de l'électrotechnique, de la construction mécanique et industrielle, le carrelage et la mosaïque.

Pas moins de 2.876 stagiaires, dont 716 apprentis, rejoindront les établissements du secteur, a encore ajouté M. Benbraham, signalant que les inscriptions sont encore ouvertes pour les jeunes gens souhaitant s'inscrire dans les centres de formation professionnelle.

APS

SOUK-AHRAS

## Renforcement de l'alimentation en eau potable

Quelque 95% des habitants des mechtas situées dans les différentes communes rurales de la wilaya de Souk-Ahras sont approvisionnés en eau potable, a indiqué le directeur des ressources en eau.

Selon Saïd Ramoul, les opérations de raccordement de l'ensemble de ces hameaux au réseau d'eau potable ont mobilisé des enveloppes financières "considérables" pour couvrir un total de 493 mechtas dans les 26 communes de la wilaya où le taux d'approvisionnement varie entre 80 et 100%. Le réseau de canalisations a porté en tout sur une longueur de plus de 776,5 km à partir du barrage de Aïn Dalia (7 km à l'est de Souk Ahras) et de plusieurs sources et forages, portant à 1.940 km la longueur du réseau dans la wilaya.

En outre, quatre châteaux d'eau de 380 m³ de capacité globale ont été réalisés pour l'approvisionnement des mechtas de Aïn Djemaa, Diss Bouhadjla, Zaarouria et R'mila, en plus de la réalisation de 50 fontaines publiques et la restauration des stations de pompage de Aïn Messaoud, d Bouzaâroura et Bir R'mila.

L'opération a également nécessité la réalisation de 17 puits profonds d'un débit global de 114 litres par seconde pour approvisionner 12 communes, a ajouté le même responsable, signalant la réalisation de 3 sources donnant 12 litres/seconde de débit dans les communes Mechrouha et de Ouled Moumène.

ORAN

## 44 feux de forêt au cours des 3 derniers mois

La wilaya d'Oran a enregistré 44 feux de forêts durant les trois derniers mois, ayant détruit 29 hectares d'arbres forestiers, de maquis et de broussailles, selon la conservation des forêts.

Depuis la mise en place du dispositif de lutte contre les feux de forêts au début juin dernier, environ 3 hectares de forêts, 10 ha de maquis et 10 ha de broussailles ont été la proie de flammes.

Les communes de la daïra d'Arzew, où a été enregistré la destruction de 13 hectares de forêts et de broussailles, celle de Boutléis (3 ha) et Sidi Benyebka avec plus de deux hectares sont les zones forestières qui ont été les plus touchées par les feux. Au mois de juin dernier, la wilaya d'Oran a enregistré 12 feux de forêts qui ont endommagé une superficie de plus de 12 ha, alors qu'au mois de juillet, 13 incendies ont détruit 9 ha de zones forestières. Au mois d'août, plus de 11 hectares ont été détruits par 10 incendies. La wilaya a connu, selon le même responsable, une baisse du nombre d'incendies et de superficie endommagées par rapport à la même période de l'année dernière, où 37 hectares seulement avaient été détruits par 45 feux de forêt. Cette baisse est due à "l'efficacité du dispositif adopté lors de la campagne en cours, permettant une intervention rapide pour circonscrire les feux et une bonne coordination entre la Conservation des forêts et les services de la Protection civile", a expliqué la Conservation.

Le dispositif de lutte contre les feux de forêts est en activité jusqu'au 31 octobre prochain. La wilaya d'Oran a enregistré, du 1<sup>er</sup> juin au 31 octobre de l'année dernière, 61 incendies endommageant 45 hectares.

APS

EGYPTE

# L'armée accepte d'amender la loi électorale

*Le Conseil supérieur des forces armées égyptiennes (CSFA) a accepté, samedi, d'amender la loi électorale égyptienne et d'étudier la levée de l'état d'urgence, a indiqué un communiqué du conseil.*

L'armée, qui dirige les affaires internes du pays depuis la chute en février du régime de Hosni Moubarak, a accepté d'amender une loi électorale controversée par de nombreux partis politiques qui ont menacé de boycotter les prochaines élections. Le Conseil suprême des forces armées a accepté d'amender l'article 5 de la nouvelle loi pour permettre aux partis politiques de présenter des candidats pour le tiers des sièges jusqu'ici réservé aux indépendants au sein du Parlement égyptien, indique le communiqué cité par l'agence de presse MENA. L'armée a également décidé d'étudier la levée de l'état d'urgence, l'arrêt des procès civils devant les tribunaux militaires, ainsi que l'exclusion des chefs du parti national démocratique dissous de la vie politique. Le chef d'état-major de l'armée, Sami Enan, a rencontré samedi des responsables de plusieurs partis politiques, au lendemain d'une importante manifestation sur la place Tahrir du Caire pour exiger une accélération des réformes en Egypte, selon le quotidien *Al-Ahram*. Sami Enan,



membre du Conseil suprême des forces armées, s'est entretenu en particulier avec des dirigeants du mouvement des Frères musulmans et du parti libéral Wafd, a annoncé le quotidien. Cette initiative intervient alors que plusieurs milliers de manifestants sont revenus vendredi sur la place Tahrir en accusant "l'armée de gérer

le pays de manière opaque et de perpétuer le dispositif répressif du passé", à deux mois du début d'élections législatives aux modalités contestées. Les premières élections législatives depuis la chute du régime de Moubarak se tiendront sur quatre mois à partir du 28 novembre, après quoi l'armée a promis le retour à un pouvoir

civil, avec une élection présidentielle en 2012. Le CSFA a pris le pouvoir après le départ du président Hosni Moubarak le 11 février et a régulièrement affirmé son engagement en faveur de la démocratie. Des manifestants se rassemblent, toutefois, presque chaque semaine sur la place Tahrir.

APS

## L' AIDE ÉCONOMIQUE AUX PALESTINIENS BLOQUÉE Une punition financière



source. "L'aide sera bloquée jusqu'à ce que cette question soit résolue", a-t-elle ajouté, confirmant une information publiée par le journal britannique *The Independent*.

Cette décision va à l'encontre des souhaits de l'Administration du président Barack Obama et reflète la "colère du Congrès envers le président palestinien Mahmoud Abbas", écrivait le journal.

Plusieurs élus avaient évoqué récemment la possibilité de revoir l'aide américaine aux Palestiniens et même la participation financière américaine aux Nations unies après le dépôt par le président de l'Autorité palestinienne auprès de l'ONU d'une demande d'adhésion pour un Etat palestinien. Le président Obama a menacé d'utiliser le veto pour empêcher l'approbation de la demande à l'assemblée générale de l'ONU.

APS

LIBAN

### Quatre blessés dans une explosion

Une bombe a explosé samedi dans une zone située à Tripoli, grande ville du nord du Liban, faisant quatre blessés, selon un responsable de sécurité local.

L'explosion a eu lieu près de la mosquée Nasser, à proximité de la rue de la Syrie qui sépare les quartiers sensibles de Bab el-Tebbaneh, et Jabal Mohsen, a précisé ce responsable cité par les agences de presse.

L'explosion de l'engin placé sous une voiture a blessé un homme, une femme et deux enfants de deux et cinq ans, selon une source médicale dans un hôpital de Tripoli. L'armée s'est ensuite déployée dans le secteur et de nombreux magasins ont fermé leurs portes.

La ville côtière de Tripoli a été ces dernières années le théâtre de violents heurts entre communautés rivales.

BAHREÏN

### Deux femmes élues aux élections législatives

Deux femmes ont été élues au Parlement bahreïni à l'issue de l'élection législative partielle organisée samedi soir.

Les autorités électorales ont annoncé que Somaya Al Jowder, un médecin bahreïnie qui œuvre en faveur des patients atteints du sida, et Ebtisam Al Hijris avaient remporté le second tour du scrutin qui a pris fin samedi. Neuf femmes se sont portées candidates lors des élections partielles, dont quatre ont été élues députées.

APS

Des élus du Congrès américain ont bloqué une aide économique de 200 millions de dollars aux Palestiniens après la demande d'adhésion d'un Etat de Palestine à l'ONU, a indiqué samedi une

source parlementaire citée par la presse.

Ces élus américains ont renoncé à cette aide en guise de protestation contre la demande d'adhésion d'un Etat palestinien aux Nations unies, a précisé cette même

## FRANCE, POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS L'HISTOIRE DE LA POLITIQUE Un socialiste à la tête du Sénat

Sept mois avant l'élection présidentielle, le socialiste Jean-Pierre Bel a été élu samedi président du Sénat français, devenant le premier dirigeant de gauche de la Chambre haute du Parlement sous la Ve République.

Pour le PS, cette victoire qui résulte de la nouvelle majorité sortie des urnes la semaine dernière a valeur de présage dans la course à l'Elysée, mais l'UMP assure qu'elle n'y voit en rien une première étape vers sa défaite. Dans son premier discours, le nouveau président socialiste a déclaré qu'il laissait la porte de la majorité de gauche ouverte à d'autres tendances, sous-entendu aux centristes.

Il a, par ailleurs, annoncé la constitution d'un groupe de travail chargé de proposer à bref délai une réforme du Sénat lui-même. Dans cette assemblée marquée par plusieurs polémiques sur les privilèges de ses élus — le Sénat est la seule institution élective à ne pas se soumettre au contrôle de la Cour des comptes —, la gauche est devenue majoritaire la semaine dernière pour la première fois sous la Ve République. Ce vote historique est vu par le Parti socialiste comme symbolique et stratégique dans la bataille pour l'Elysée, occupé par un président de droite depuis 1995, avec Jacques Chirac (1995-2007) et Nicolas Sarkozy.



LA RÉGION MENA COMPTE  
LE PLUS GRAND NOMBRE  
DE DIFFÉRENCES LÉGALES  
ENTRE HOMMES ET FEMMES

Page 14

SALAH MOUHOUBI, ÉCONOMISTE AU *MIDI LIBRE* :

## «La balle est dans le camp des opérateurs économiques»

Page 12



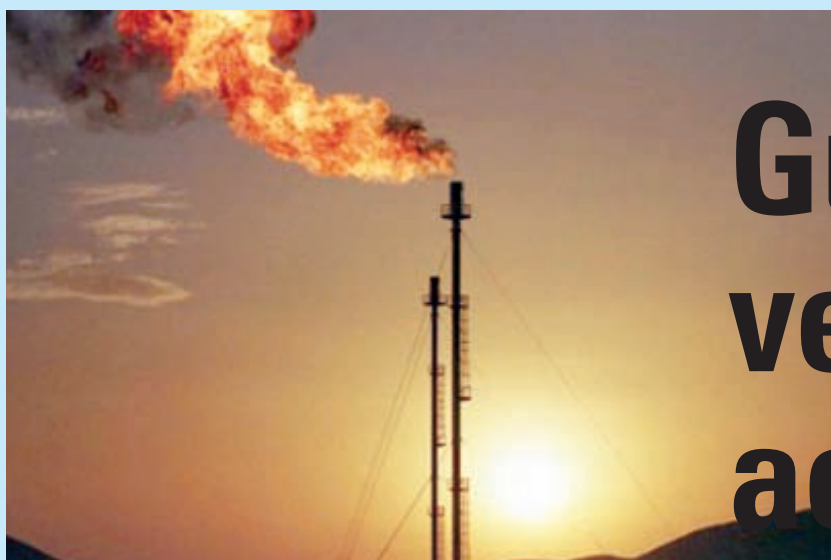
TRIPARTITE  
**Retour sur  
les engagements  
du gouvernement**

Page 12

● SOUTIEN AUX ENTREPRISES  
**200 milliards DA  
de dettes  
rééchelonnés**

● SELON L'OCDE ET L'OIT  
**200 millions de  
chômeurs dans  
le monde**

Page 13



PÉTROLE

## Gulf Keystone veut vendre ses actifs en Algérie

Page 13

SALAH MOUHOUBI, ÉCONOMISTE, AU *MIDI LIBRE* :

## «La balle est dans le camp des opérateurs économiques»

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR  
TASSAÂDITE LEFKIR

*La tripartite, tenue les 29 et 30 septembre, a fait couler beaucoup d'encre, avant et après sa tenue. Des décisions ont été prises à l'issue de la rencontre. Certains les qualifient d'insuffisantes par rapport aux attentes tandis que d'autres se disent satisfaits. Salah Mouhoubi, économiste, nous livre ses appréciations quant à ces décisions.*

**Le Midi Libre : Quel commentaire apportez-vous aux résultats de la tripartite ?**  
**Salah Mouhoubi :** Je pense qu'il faut inscrire ces résultats dans le sillage de la précédente, au cours de laquelle on avait l'impression de compléter certaines décisions. Les pouvoirs publics et le partenaire social ont essayé de trouver un compromis pour maintenir les équilibres économiques et financiers. Les enjeux n'étaient pas d'augmenter les salaires comme cela était le cas en 2009 et 2010.

Pour le SNMG, tout le monde était d'accord qu'il fallait le relever, il était indécrit à 15.000DA pour les autres catégories.

Je pense que ce n'est que justice rendue avec la décision de le relever à 18.000 DA et c'est une hausse de 30%



que je juge importante. Pour les autres dispositions, je ne peux que me féliciter surtout celles concernant les PME. Le rééchelonnement de leur dette doit leur permettre de se développer et de contribuer à la politique de diversification de l'économie nationale hors hydrocarbures.

À ce sujet, ce qui frappe c'est de demander à l'Etat de l'aide mais les entreprises doivent contribuer aux objectifs du pays qui aspire à développer une économie moderne. Les entreprises doivent faire des efforts dans ce sens. La balle est désormais dans le camp des entreprises et des opérateurs économiques parce que

l'embellie financière que connaît le pays ne peut pas durer, il peut y avoir un retournement de situation.

**Certains pensent que les décisions profitent au patronat ; qu'en pensez-vous ?**

C'est une observation démagogique. Je suis contre cette politique. Les pouvoirs publics ont augmenté les salaires avec des effets rétroactifs et subventionnent les matières premières et certaines denrées alimentaires. Je crois que si on donne un coup de pouce aux entreprises cela ne peut qu'être bénéfique pour le citoyen.

### Soutien aux entreprises 200 milliards de dinars de dettes rééchelonnés

Le montant de la dette des entreprises en difficulté financière, qui sera rééchelonné en vertu d'une décision des pouvoirs publics, va atteindre 200 milliards de dinars, a annoncé, vendredi, le ministre des Finances, M. Karim Djoudi. «*Le rééchelonnement des dettes va concerner à peu près un encours de 200 milliards de dinars*», a déclaré le ministre à la presse, à l'issue des travaux de la tripartite.

Outre le rééchelonnement de ces créances en défaillance détenues par les banques auprès de ces entreprises, les banques vont abandonner 80 milliards de dinars d'agios non recouverts, a fait savoir le ministre. Ce soutien s'ajoute aussi à celui de la bonification des crédits d'investissements pour les PME, en bonne santé financière, en mesure d'investir, rappelle M. Djoudi, un rééchelonnement qui sera traité au cas par cas avec un octroi d'une période de différé de paiement durant une ou deux années, étalement du paiement de cette dette sur trois années et l'annulation des pénalités de recouvrement.

### SELON L'OCDE ET L'OIT 200 millions de chômeurs dans le monde

Dans le monde entier, 200 millions de personnes sont actuellement sans emploi, ce qui est proche du niveau record enregistré au plus fort de la Grande récession, selon une déclaration commune de M. Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et de M. Juan Somavia, Directeur général de l'OIT, à l'occasion de la Ministérielle du G20 sur l'emploi tenue la semaine dernière. Aujourd'hui, la crise de l'emploi frappe plus durement les catégories de population les plus vulnérables, dans un contexte marqué par la progression du chômage de longue durée, l'augmentation du chômage des jeunes et la montée en puissance de l'emploi informel, déjà élevé. Il s'agit du visage humain de la crise et les pouvoirs publics ne peuvent rester sans réagir, ont-ils déclaré.

«Nous réaffirmons que la création d'emplois de qualité doit plus que jamais être une priorité». La Ministérielle du G20 sur le travail et l'emploi offre une occasion unique aux pays du G20 de montrer la voie à suivre et d'affirmer leur volonté de tout faire pour résoudre la crise de l'emploi.

La croissance économique s'essouffle dans les pays avancés du G20 et elle ralentit dans la plupart des pays émergents. La création d'emplois est très faible dans nombre de pays et insuffisante pour absorber le volume des personnes au chômage et sous-employées. Il manque encore 20 millions d'emplois dans les pays du G20 pour rétablir le taux d'emploi d'avant la crise et ce déficit d'emplois pourrait même atteindre 40 millions d'ici à la fin de l'année 2012 si la faible croissance de l'emploi (0,8%) devait se maintenir l'année prochaine.

Pour renouer, d'ici à 2015, avec les niveaux enregistrés avant la crise, l'emploi doit progresser d'au moins 1,3 % par an. Une telle croissance permettrait de générer 21 millions d'emplois supplémentaires environ chaque année, tout en rétablissant les emplois perdus depuis 2008 et en absorbant l'augmentation de la population en âge de travailler.

Toutefois, la diversité des situations nationales implique des mesures différentes. Dans les pays où les perspectives de croissance restent solides, l'enjeu consiste à favoriser des emplois de qualité et à réduire l'emploi informel. Lorsque les ressources budgétaires le permettent, il faut accorder la priorité à l'investissement, notamment dans les infrastructures. En revanche, dans les pays où les ressources publiques sont limitées, l'accent doit être mis sur les mesures offrant un bon rapport coût-efficacité - comme des subventions à l'embauche bien conçues - et ciblées sur les catégories de population les plus vulnérables. Il convient de cibler, selon l'OCDE et l'OIT plus particulièrement les jeunes au moyen de programmes d'apprentissage et d'aide à la recherche d'emploi, afin d'éviter qu'ils ne glissent vers le chômage de longue durée et qu'ils ne perdent tout contact avec le marché du travail. Les aides au revenu destinées aux chômeurs doivent être maintenues, voire renforcées, lorsque l'aide sociale est relativement limitée. Mais il est essentiel qu'elles soient conjuguées à des mesures de retour à l'emploi afin de faciliter une réinsertion rapide.

T. L.

PÉTROLE

## Gulf Keystone veut vendre ses actifs en Algérie

*La société Gulf Keystone Petroleum (GKP) souhaite vendre sa participation dans le projet Hassi Ba Hamou - dont elle détient 38 % -, dans le Sud algérien. Selon l'agence, Reuters reprise par un site d'information électronique, GKP projette de se recentrer sur ses activités au Kurdistan (nord de l'Irak).*

«*C'est une décision stratégique de vendre car nous souhaitons nous concentrer sur des projets qui concernent des réserves de gaz importantes. Nous avons 60 millions de barils de pétrole en Algérie, alors que par contraste, il y a des réserves de 5 milliards de barils de pétrole à Shaikan*», dans la région du Kurdistan, a affirmé



Tony Peart, Directeur commercial de l'entreprise pétrolière. Cette annonce n'est pas une surprise. En mars 2010 déjà, GKP avait annoncé

qu'elle souhaitait revendre son permis de Hassi Ba Hamou pour se recentrer sur le Kurdistan irakien. Depuis, elle n'a pas trouvé preneur.

Mais elle n'a pas non plus été convaincue de renoncer à son projet de vente. En 2008, le même groupe, coté à la Bourse de Londres, avait, auprès d'investisseurs, pourtant levé 49,8 millions de dollars destinés notamment au financement de ses projets en Algérie.

Mais depuis cette date, le secteur pétrolier algérien semble être devenu moins attractif. Les nouvelles lois sur l'investissement, la taxe sur les superprofits pétroliers et le scandale Sonatrach ont pesé sur le secteur. Plusieurs grands groupes pétroliers étrangers ont réduit leur personnel en Algérie et ne participent plus aux appels d'offres. Conséquence, le troisième appel d'offres pour l'attribution de 10 blocs de recherche et d'exploration pétrolière et gazière lancé en juillet 2010 s'est soldé par un semi-échec. Deux blocs seulement sur les dix proposés ont trouvé preneurs. Seuls quatre soumissionnaires — le groupement algérien formé de Petrogaz et OBG, Sonatrach, Cepsa (Espagne) et Petertamina (Malaisie) — ont présenté des offres.

## Angola-Portugal, la colonisation à l'envers

L'Angola n'est pas seulement devenue une destination d'émigration pour les anciens colonisateurs portugais. Ce grand producteur de pétrole apporte aussi de l'argent frais à Lisbonne, en rachetant banques et sociétés.

Ces trois dernières années, pas moins de 100.000 Portugais se sont installés en Angola, ancienne colonie lusophone d'Afrique australe, pays situé à sept heures de vol de Lisbonne. Quelque 25.000 demandes de visas ont été déposées en 2010 par de jeunes professionnels qui veulent échapper à la crise au Portugal. Si le flux migratoire persiste, la communauté portugaise pourrait retrouver en Angola son niveau d'avant l'indépendance : 500.000 personnes. Du jamais vu, dans les annales post-coloniales.

Luanda se distingue pourtant comme la métropole la plus chère du monde pour les expatriés, selon le cabinet britannique Mercer. Voilà deux années consécutives qu'elle arrive avant Tokyo, Ndjamena, Moscou, Genève et Osaka. L'afflux de migrants et la pénurie de logements ont fait flamber les loyers. Des tours rutilantes, dans le centre-ville, surplombent des quartiers dévastés où certains immeubles sont

encore criblés d'impacts de balle. Dans ce pays où tout est à construire ou à reconstruire, un nouvel Eldorado est né, en 2002, à la fin d'une guerre civile qui aura duré vingt-sept ans. L'Angola affichait, avant la crise financière internationale, la plus forte croissance au monde : 21% en 2008, contre 1,8% au Portugal. Ses besoins immenses en ingénieurs, techniciens, financiers et autres experts lusophones poussent des milliers de Portugais à tenter l'aventure africaine - en Angola plutôt que dans les autres ex-colonies portugaises, Cap-Vert, Guinée-Bissau et Mozambique.

D'anciens liens et la présence de 800 entreprises portugaises en Angola facilitent la tâche, même si la Chine a supplanté le Portugal en tant que premier partenaire commercial.

Les Portugais sont les deuxièmes investisseurs étrangers, avec plus de 694.000 euros investis entre 2007 et 2010. Les Brésiliens, autres partenaires traditionnels, sont eux aussi attirés par la croissance phénoménale de Luanda. Selon la Chambre de commerce brésil-angolaise, ils seraient 20.000 à résider en Angola, pour la plupart à la tête de leur propre affaire. L'influence du Brésil se fait ressentir à Luanda

### Le Danemark lance la première taxe sur le gras

Désormais, tous les produits, danois ou importés, contenant des graisses saturées seront taxés pour lutter contre une consommation excessive. Les industriels parlent de «cauchemar». Alors que le gouvernement français tente de faire accepter une taxe sur les sodas, le Danemark choisit d'aller plus loin. Le pays est devenu ce samedi le premier au monde à introduire une taxe sur les graisses. Présentée comme une mesure pour lutter contre l'obésité, celle-ci fera augmenter le prix des produits de 16 couronnes (2,15 euros) par kilogramme de graisses saturées. Exemple: le prix d'une brique de beurre de 250 grammes, qui contiendrait 63% d'acides gras saturés, augmenterait de près de 3 couronnes (environ 40 centimes d'euros). La taxe s'appliquera à tous les produits contenant plus de 2,3 % d'acides gras : des viandes au beurre en passant par les huiles, les fromages, les crèmes et les produits transformés. Anticipant la nouvelle, les Danois se sont rués dans leurs supermarchés cette semaine pour faire le plein. «Nous avons dû faire des stocks de tonnes de beurre et de margarine pour être en mesure de servir nos clients», confirme Soeren Joergensen, un responsable du groupe de produits laitiers Arla Distribution. «La semaine a été assez chaotique, avec beaucoup de rayons vides. Les gens ont rempli leurs congélateurs», note également Christian Jensen, responsable d'un supermarché indépendant à Copenhague. Alors que les distributeurs se frottent les mains, les professionnels font grise mine. La Confédération danoise des industries (DI) parle même d'un «cauchemar administratif». Que les produits soient de fabrication danoise ou importés, il faudra en effet réclamer des déclarations aux producteurs sur la quantité de graisses saturées contenues dans le produit mais également utilisées dans sa préparation. De même, la mise à jour des systèmes informatiques a nécessité de nombreuses heures de travail supplémentaires pour les producteurs et les revendeurs. «Tout ceci a un coût qui sera répercuté sur les consommateurs», prévient Gitte Hestehave, porte-parole de la DI. «Je doute que cela aura un impact positif sur la santé, c'est simplement une taxe supplémentaire», ajoute-t-elle. De son côté, la Commission européenne dit «surveiller» l'introduction de cette taxe pour «être sûre qu'elle n'instaure pas de barrière au commerce» au sein de l'Union européenne. En effet, lorsque la teneur en matière grasse d'un produit importé ne sera pas suffisamment indiquée, le Danemark se réserve le droit d'imposer à l'importateur une taxe forfaitaire majorée. Ce qui pourrait pousser ces derniers à se détourner des produits originaires d'autres États membres où la mention des quantités de graisses saturées n'est pas obligatoire.

TRIPARTITE

## Retour sur les engagements du gouvernement

*Les participants à la 14e tripartite qui a réuni le gouvernement avec l'UGTA et le patronat ont soldé leur rencontre par une liste de décisions qui suscitent des avis mitigés.*

Le groupe a décidé de revaloriser le SNMG à hauteur de 18.000 DA, soit 3.000 DA de plus, une hausse qualifiée d'importante. Le patronat, pour sa part, a pu arracher l'étalement du paiement de la dette fiscale sur trois années, l'annulation des pénalités d'assiettes et de recouvrement, le rééchelonnement

des dettes fiscales des petites et moyennes entreprises, l'octroi d'une période de différé de paiement, l'allègement des procédures de remboursement de la TVA à l'exportation, la prise en charge des frais de labellisation des produits agricoles à l'exportation, l'allègement de la procédure de constitution du dossier requis pour la délivrance du permis de construire, l'effacement à hauteur de 50% des agios non recouverts, la bonification du crédit d'investissement aux PME et le rééchelonnement des dettes bancaires des PME en difficulté. Les organisations patronales, tant publiques que privées, à leur tête le Forum des chefs d'entreprise (FCE) et l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), ont affiché une nette opposi-

tion aux revendications des travailleurs portées par l'UGTA pour l'amélioration du pouvoir d'achat, même si elles les qualifient, selon le communiqué final, de «légitimes».

Par contre, il n'y aura pas de baisse de l'IRG et l'article 87 bis du code du travail sera maintenu. Des refus justifiés par «*l'ampleur du déficit budgétaire*», «*l'entrée en vigueur durant l'année 2010 des nouveaux régimes indemnitaires avec effet rétroactif depuis le 1er janvier 2008, ce qui a fait passer la masse des salaires des fonctionnaires de 1.126 milliards de dinars en 2008 à 2.850 milliards de dinars en 2012*» et le fait que «*les entreprises publiques économiques aient toutes conclu des conventions salariales en 2010 et pour nombre*

*d'entre elles des avenants en 2011. De ce fait, tout comme le budget public, les entreprises économiques ne pourraient faire face actuellement et sans graves conséquences à une abrogation de l'article 87 bis*».

Pour ce qui est des retraités, écartant une quelconque augmentation hative, le gouvernement s'est engagé à dégager une solution raisonnable et appropriée à cette question. En d'autres termes, la tripartite a décidé de confier à un groupe de travail l'examen des possibilités d'augmenter le taux de cotisation de la branche retraite pour assurer à la CNR des recettes supplémentaires nécessaires à la prise en charge durable de ses obligations envers les retraités.

T. L.

SELON UN RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE-IFC SUR LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES

# La région MENA compte le plus grand nombre de différences légales entre hommes et femmes

*Selon un nouveau rapport de la Banque mondiale et de l'IFC publié le 26 septembre, des obstacles légaux et réglementaires continuent de limiter la pleine participation des femmes à l'économie.*

Les femmes, l'entreprise et le droit 2012 : lever les obstacles à l'inclusion économique (Women, Business and the Law 2012 : Removing Barriers to Economic Inclusion) montre que si 36 économies ont atténué les différences légales entre hommes et femmes, 103 des 141 économies étudiées comportent toujours des différences légales fondées sur le sexe dans au moins un des indicateurs majeurs du rapport. Le rapport met également en lumière 41 réformes légales et réglementaires adoptées entre juin 2009 et mars 2011 et susceptibles d'améliorer les opportunités économiques pour les femmes.

A travers le monde, les femmes comptent pour 49,6% de la population, mais seulement 40,8% des actifs employés dans le secteur formel. Des différences légales entre hommes et femmes peuvent expliquer cet écart. Le rapport montre que les économies où les différences légales



entre hommes et femmes sont les plus nombreuses ont, en moyenne, une plus faible participation des femmes au secteur formel.

«La compétitivité et la productivité découlent, pour une grande part, de l'allocation efficace des ressources, y compris des ressources humaines», remarque Augusto Lopez-Claros, directeur de Global Indicators and Analysis au sein du Groupe Banque mondiale. «Lorsque la moitié de la population mondiale ne peut y participer pleinement, c'est l'économie en général qui en pâtit. Il est peu étonnant de voir que ce sont les économies les plus compétitives à l'échelle mondiale sont

aussi celles où l'écart d'opportunité entre hommes et femmes est le moindre».

Le rapport se penche sur de nombreux aspects tels que la capacité d'une femme à signer un contrat, voyager à l'étranger, gérer une propriété et interagir avec les autorités publiques et le secteur privé. Dans toutes les économies, les femmes mariées sont confrontées davantage de différenciations légales que les femmes célibataires. Dans 23 économies, les femmes mariées ne peuvent légalement choisir leur lieu de résidence, et dans 29 économies, elles ne peuvent être légalement reconnues comme chef de famille.

Chaque région du monde comprend des

économies avec des règles inégales entre les hommes et les femmes, bien que l'ampleur de ces inégalités varie grandement. En moyenne, les économies à revenu élevé comportent moins de différences que les économies à revenu intermédiaire et à faible revenu. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord comptent le plus grand nombre de différences légales entre hommes et femmes. Viennent ensuite l'Asie du Sud et l'Afrique. En Afrique, le Kenya fait figure d'exception et se distingue comme le leader mondial pour les réformes en faveur de la parité homme-femme au cours des deux dernières années. À l'échelle régionale, les avancées en matière de parité homme-femme ont été les plus nombreuses en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Europe et en Asie centrale.

À propos du projet Les femmes, l'entreprise et le droit (Women, Business and the Law), le projet étudie dans quelle mesure les réglementations et les institutions établissent des différences entre hommes et femmes qui peuvent affecter les motivations ou la capacité des femmes à travailler ou à créer leur entreprise. Les femmes, l'entreprise et le droit mesure objectivement ces différenciations légales fondées sur le sexe dans 141 économies à travers le monde, selon six catégories : accès aux institutions, usage de la propriété, obtention d'un emploi, incitations à travailler, formation du crédit et actions en justice. Bien que le projet fournisse une image précise des inégalités homme-femme fondées sur les différences légales dans chaque économie, il ne s'agit que d'un cliché instantané ne mesurant que les différenciations légales. Il ne rend compte ni de l'ampleur totale des inégalités homme-femme ni de l'importance relative de chacun des aspects étudiés.

## Le gaz de schiste fait pschittt aux États-Unis

Les géologues américains ont revu à la baisse leur estimation sur les réserves de gaz naturel dans la région du Marcellus Shale.

La formation rocheuse géante Marcellus Shale, un jackpot pour les États-Unis ! Enfin, jusqu'à jeudi... Cette montagne — qui s'étend de New York à la Virginie — est l'objet de toutes les attentions depuis que l'Administration de l'information d'énergie des États-Unis (EIA) a publié un rapport indiquant qu'il était possible de libérer grâce à cette roche 11 trillions américains (11 mille milliards) de mètres cubes de gaz naturel.

Mais, le New York Times a brisé le rêve. Dans son édition de jeudi, le quotidien révèle qu'une petite erreur de quelques trillions de pieds cubes s'est glissée dans les calculs. Les géologues fédéraux viennent, en effet, de revoir à la baisse leurs prévisions pour la quantité de gaz de schiste techniquement récupérable à Marcellus Shale : ils l'estiment désormais à «seulement» 2,4 trillions de mètres cubes, soit cinq fois moins qu'avant. En trois ans, les gaz de schiste ont bouleversé le paysage énergétique américain. Devenus exploitables depuis une décennie environ, ils abondent dans le sous-sol des États-Unis à tel point que les réserves pourraient —en théorie— fournir au pays un siècle de consommation de gaz naturel ! Sauf qu'après la petite correction de jeudi sur Marcellus Shale, les exploitants et les propriétaires ont de quoi s'inquiéter.

Le groupe pétrolier Total attend avec "sérénité" la décision du gouvernement sur une abrogation ou pas de son permis d'exploration de gaz de schiste dans le sud de la France, a déclaré samedi son directeur général Christophe de Margerie sur la radio RTL. M. de Margerie a aussi confirmé que Total avait renoncé à rechercher du gaz de schiste via la technique de la fracturation hydraulique, la seule permettant aujourd'hui d'exploiter les hydrocarbures non conventionnels.

Samedi, le quotidien *Le Figaro* a affirmé que le gouvernement s'apprête à abroger les trois permis d'exploration de gaz de schiste accordés en mars 2010 à Total à Montélimar et à la compagnie américaine Schuepbach en Ardèche et dans le Larzac. «La décision devrait être officialisée en tout début de semaine prochaine», écrit *Le Figaro*.

«Ce qui reste intéressant c'est de savoir quelle est véritablement la position du gouvernement, du président de la République», a réagi Christophe de Margerie, interrogé sur ces informations. «Nous l'attendons avec sérénité», a-t-il ajouté.

Selon *Le Figaro*, la compagnie Schuepbach a, elle, indiqué qu'elle ne renonçait pas à la fracturation hydraulique, ce qui entraîne le retrait de son permis. La même décision serait prise, selon le journal, pour le permis accordé à Total,

SCHISTE

## Total attend avec «sérénité»



même si celui-ci continue à répéter qu'il renonce à la fracturation hydraulique, technique notamment accusée de polluer les nappes phréatiques. «Nous avons remis un rapport au gouvernement le 12 septembre», dans lequel «nous respectons la loi. La loi dit aujourd'hui pas de fracturation hydraulique, donc nous avons dit

pas de fracturation hydraulique», a insisté samedi Christophe de Margerie.

Le gouvernement devrait se prononcer sur le devenir des permis exclusifs de recherche d'ici le 13 octobre, après instruction par l'administration des dossiers remis par les industriels, selon le ministère de l'Énergie.

CLÔTURE DU SILA 2011

# Edwy Plenel revient sur les principes de la presse

*L'une des figures emblématiques du journalisme dans le monde, Edwy Plenel a été l'invité exceptionnel de la clôture de la 16e édition du Salon du livre d'Alger. Sa venue en Algérie est un événement d'autant que cela fera près de trente ans qu'il n'a pas vu Alger dans laquelle il a passé près de trois ans à y vivre et a étudié. Durant sa rencontre avec le grand public il revient sur son parcours de journalistes, des principes qui doivent guider le métier, et de l'actualité politico-économique dans le monde.*

PAR KAHINA HAMMOUDI

Pour la première fois dans l'histoire des rencontres littéraires organisé dans le cadre du Sila 2011, la salle de conférence était archicomble et les spectateurs ont dû patienter debout durant deux heures pour entendre l'un des journalistes d'investigations les plus médiatisés dans la presse.

Ce journaliste et auteur de talent a essayé de répondre aux questions de toute l'assistance avec des propos bref mais du virulence que nous lui connaissons à travers ces écrits.

Il a ainsi qualifié le Printemps arabe d'un «événement formidable car cela démontre qu'il y a une grande attente de la part de la jeunesse d'aujourd'hui. Elle a soif de culture, d'invention mais surtout de liberté».

Pour expliquer son idée il abordera l'un des livres qui l'a marqué *Discours de la servitude volontaire* d'Étienne de La Boétie. Edwy Plenel expliquera que ce livre écrit au XVIe siècle est encore d'actualité car il pose la question suivante «Comment un homme arrive-t-il à dominer un peuple ? ».

Ce livre donc, à l'image des révolutions arabes pose la question de la légitimité de toute autorité sur une population et essaye d'analyser les raisons de la soumission de celle-ci rapport « domination-servitude ».

## Le droit à l'information

Comme un conteur, l'écrivain de *La République inachevée. L'État et l'école en France* a fait un long voyage avec cette grande assistance en passant par différents thèmes d'actualité.

Il soulignera que cette période est marquée par une autre révolution que celle de la révolution industrielle, c'est celle de la révolution de l'information en soulignant «Aujourd'hui, l'information a une dimension sans frontière qu'elle n'avait pas avant. Nous sommes face à la troisième révolution industrielle, celle qui a comme moteur technologique le numérique. Cela fait émerger de nouvelles puissances».

Il dira d'ailleurs que chaque personne «a le droit d'avoir des droits. Qu'il fallait se battre que toutes formes d'oligarchie. L'oligarchie du savoir, moi je sais plus que toi alors j'ai plus de droit que toi. L'oligarchie du pouvoir. L'oligarchie de naissance...».

## L'appel pour «la vérité et la réconciliation»

La question du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance a été inévitable. Il déclarera à ce sujet que cette date doit se célébrer des deux côtés, en Algérie et en France «La célébration du 50e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie nous (français) concerne aussi. Il est temps de l'assumer au lieu de l'instrumentaliser. Nous sommes faits de



cette histoire que je défends contre ceux qui ont créé la haine entre les peuples et rejettent leur propre histoire» en soulignant que cette date est celle de plusieurs cinquantenaire dont le massacre du 17 octobre 1961 «*Le 17 octobre me tient à coeur car ce massacre a longtemps été oublié. Ce fut là la plus grande répression d'une manifestation pacifiste. Ce fut même le plus grave massacre d'un peuple de travailleurs dans l'histoire moderne. C'est même le plus grande répression en France après celle de la Commune de Paris.*».

Profitant de cette occasion, le journaliste et auteur français a fait un appel pour «la vérité et la réconciliation». Cet appel sera d'ailleurs annoncé sur le journal en Ligne qu'il a fondé «*Mediapart*».

Restant fidèle au droit à l'information, il publiera la semaine prochaine *Notre France*, un livre de conversations avec Ilias Sanbar (représentant de la Palestine à l'Unesco) et Farouk Mardam Bey (directeur de la collection Sindbad aux éditions Actes Sud.

## Une personnalité à connaître

Il est à rappeler que cette rencontre a été une occasion pour beaucoup d'Algériens de connaître une grande figure des médias. Hervé Edwy Plenel, est un journaliste politique français, qui est né le 31 août 1952 à Nantes (Loire-Atlantique). Il a été le directeur de la rédaction du quotidien *Le Monde* de 1996 jusqu'à sa démission en novembre 2004. En désaccord avec les orientations prises par le journal et le groupe dirigé à l'époque par Jean-Marie Colombani et Alain Minc, il est remercié le 31 octobre 2005 après avoir travaillé vingt-cinq ans dans la rédaction du quotidien. Il a depuis co-fondé le site Mediapart, journal payant accessible sur Internet, qui a ouvert le 16 mars 2008.

Fils du vice-recteur de la Martinique Alain Plénel, connu pour ses engagements humanistes et anti-colonialistes, il passe l'essentiel de son enfance dans cette île des Caraïbes, qu'il quitte en 1962. Après une étape en région parisienne, il vit à partir de 1965 en Algérie, termine à Alger sa scolarité et y commence ses études universitaires.

De retour en France et arrivé à Paris en 1970, il rejoint la Ligue communiste révolutionnaire et en 1976 il est journaliste (sous le pseudonyme de Joseph Krasny) dans l'hebdomadaire de la LCR Rouge qui devient quotidien pour une courte période. Après son service militaire, il s'éloigne de la LCR et

entre au *Monde* en 1980. Son livre *Secrets de jeunesse* (2001) revient sur une jeunesse militante trotskiste qu'il n'a jamais reniée.

D'abord spécialiste au *Monde* des questions d'éducation, il s'y fait remarquer, à partir de 1982, par ses enquêtes, tout en assurant la rubrique « police » du quotidien. Ses révélations sur la plupart des affaires de la présidence de François Mitterrand en feront une figure du journalisme indépendant et critique. Cette indépendance lui vaudra nombre d'initiatives et beaucoup d'adversité. Jusqu'en 1994, soit pendant une quinzaine d'années, il travaille à l'écart du monde journalistique parisien, en solitaire ou en tandem – essentiellement avec Bertrand Le Gendre, puis Georges Marion. L'élection de Jean-Marie Colombani à la tête du *Monde* qui, à l'époque, était simplement un journal et non pas un groupe de presse, va l'amener, malgré ses réticences, à accepter des responsabilités. Principal animateur de la nouvelle formule du *Monde* sortie en 1995, il devient directeur de la rédaction en 1996. Il publie avec Jean-Marie Colombani des articles sur le génocide des Tutsi au Rwanda.

## Tout ce qu'il touche devient or

Jusqu'en 2003, sous sa direction, les ventes du quotidien ne cesseront d'augmenter, hissant *Le Monde* à un niveau qu'il n'avait jamais atteint depuis sa création en 1944, celui de premier quotidien national généraliste, devant *Le Figaro*. Avec une diffusion totale (France + étranger) payée de 407.085, l'année 2002 reste le record historique du *Monde* : premier quotidien national cette année-là, il bat son précédent record de 1979, en affichant une diffusion France payée de 361.254 exemplaires et une progression de 19,5% depuis 1994. Par comparaison, sa diffusion totale payée n'a été que de 336 090 en 2008 et sa diffusion France payée de 300 522.

Jusqu'aux violentes polémiques et à la longue crise provoquée, début 2003, par la parution d'un livre dénonçant certaines orientations éditoriales et les liens ambigus entretenus avec des personnalités du monde syndical, politique et des affaires, La Face cachée du *Monde* de Pierre Péan et Philippe Cohen, l'opinion générale saluait le dynamisme, l'originalité et l'indépendance de sa direction éditoriale. Depuis, une sorte de « légende noire » s'est installée qui, tout à la fois, le mythifie et le démontre. Il l'évoque

dans la préface de ses *Chroniques marranes* (2007), sous le titre *Autoportrait*.

Il a annoncé en novembre 2007 un nouveau projet de média participatif de qualité sur Internet, Mediapart. Défendant un journalisme de qualité sur Internet et promouvant un débat participatif exigeant, Mediapart s'est lancé le 16 mars 2008 et, en quelques mois, s'est imposé comme une marque de référence parmi les players du Net. Edwy Plenel est l'une des personnalités victimes des écoutes illégales de l'Élysée dans les années 1980. Plenel a été mis sur écoute en raison de ses enquêtes sur la cellule antiterroriste de l'Élysée, notamment son implication dans le dévoilement de l'affaire des Irlandais de Vincennes. L'écoute s'est prolongée en 1985 durant l'affaire du Rainbow Warrior pour connaître ses sources alors que ses révélations provoquaient la démission du ministre de la défense, Charles Hernu, et du chef des services secrets, l'Amiral Pierre Lacoste. Poursuivis devant la justice, les collaborateurs concernés de François Mitterrand prétextent d'une affaire d'espionnage soviétique, le dossier Farewell, pour justifier cette écoute, allant jusqu'à affirmer que l'ex-trotskiste Plenel travaillait pour la CIA.

Cette dernière assertion est reprise sans aucune distance ni précaution par certains journalistes défenseurs de Mitterrand. Le jugement rendu en 2005 par la XVIe chambre du tribunal correctionnel de Paris la balaye explicitement et a condamné à des peines de prison avec sursis les quatre responsables de la cellule de l'Élysée pour avoir mis sur écoute Plenel. Ils ne font pas appel de ce jugement. À l'issue de ce procès, Plenel rassemble en un volume ses trois livres sur la présidence de Mitterrand (*La Part d'ombre*, *Un temps de chien*, et *Les Mots volés*), en y ajoutant une analyse du procès des écoutes (*Le Journaliste et le Président*, 2006).

Edwy Plenel a également été l'une des victimes des dénonciations calomnieuses des faux listings de l'affaire Clearstream. Les faits remontent à 2003 et 2004, mais n'ont été portés à sa connaissance qu'au printemps 2006. Partie civile depuis lors, il a notamment critiqué dans ce dossier le poids que fait peser sur la justice Nicolas Sarkozy.

K. H.

Eliminatoires JO-2012

Probable absence des  
Sénégalais Idrissa Gana  
Guèye et Pape Ndiaye  
Souaré

La libération des Lillois Idrissa Gana Guèye et Pape Ndiaye Souaré pour disputer avec la sélection olympique du Sénégal le tournoi de qualification aux jeux Olympiques de 2012, prévu en Egypte du 26 novembre au 10 décembre prochain, est incertaine, a indiqué le sélectionneur national Amara Traoré.

"Ce sera difficile d'obtenir la libération des joueurs comme Gana Guèye et Pape Ndiaye Souaré, parce que le club est engagé sur plusieurs fronts", a déclaré Amara Traoré au journal sportif *Stades*. En dépit de la promesse du président de la FIFA, Sepp Blatter, d'intervenir sur le débat, le coach sénégalais estime que "les clubs ont le droit avec eux". "La libération des expatriés pour ce tournoi prévu du 26 novembre au 10 décembre, serait l'adversaire de toutes les autres équipes" a-t-il ajouté. Au tournoi qualificatif des JO-2012 de football, le Sénégal a hérité du groupe B aux côtés de l'Algérie, le Nigeria et le Maroc. Dans l'autre poule, on aura le pays organisateur l'Egypte, le Gabon, la Côte d'Ivoire et l'Afrique du Sud. Les trois premières sélections au tournoi d'Egypte se qualifient automatiquement aux JO-2012. La quatrième disputera un match barrage, en avril 2012 à Londres, contre une sélection asiatique.

26 joueurs convoqués  
pour Maroc-Gambie  
et Maroc-Côte d'Ivoire

L'entraîneur de l'équipe nationale olympique marocaine de football, le Hollandais Pim Verbeek, a convoqué 26 joueurs pour les deux matches amicaux respectivement face à la Gambie, le samedi 8 octobre 2011, et la Côte d'Ivoire, le mardi 11 octobre 2011, au stade de Tanger. Ces deux rencontres s'inscrivent dans le cadre de la préparation des U23 Marocains à la phase finale des éliminatoires des jeux Olympiques 2012 de Londres qui se tiendra, en Egypte, du 26 novembre au 10 décembre prochain. Le Maroc est versé dans le groupe B en compagnie de l'Algérie, du Nigeria et du Sénégal.

Les trois premiers du tournoi se qualifient automatiquement aux JO-2012, tandis que le 4e disputera un match barrage contre une sélection asiatique le 26 avril 2012 à Londres. Le Maroc a participé à six jeux Olympiques : Tokyo-1964, Munich- 1972, Los Angeles- 1984, Barcelone- 1992, Sydney-2000 et Athènes- 2004.

Liste des 26 joueurs marocains sélectionnés

- Gardiens (3) : Yassine Bounou (WAC, Maroc), Soukhra Mohammed (MAS, Maroc), Itri Younes (Carl Zeis Jena, Allemagne)
- Défenseurs (8) :Aberhoune Mohammed (MAT, Maroc), Abdelatif-Noussir (FUS, Maroc) Kerkich Amara (Levante, Espagne), Reda Atassi (Getafe, Espagne), Mehdi Bellaroussi Mehdi (CODM, Maroc), Bergdich Zakaria (RC Lens, France), Lotfi Oubila (AS FAR, Maroc), Zouhair Feddal (Espagnol Barcelone, Espagne)
- Milieux de terrain (11) : Ali Bamaâmar (Mas de Fès, Maroc), El Maimouni Noussir (MAT, Maroc) Abdelaziz Berrada (Getafe, Espagne) Bidaoui Soufiane (Lierse, Belgique) Driss Fettouhi (Istres, France) Hsissane Abdel Malik (Nimes Olympique, France) Imad Najah (PSV, Pays-Bas) Kali Anouar (FC Utrecht, Pays-Bas) Tighadouini Adnane (Vitesse Arnhem, Pays-Bas) Younès Mohktar (FC Eindhoven, Pays-Bas) Zakaria Labyad (PSV, Pays-Bas)
- Attaquants (4) :Yassin Qasmi (Stade Rennais, France) El Hassnaoui Soufiane (Graafshap, Pays-Bas) Saïd Idazza (Amneville, France) Alioui Rachid (Guingamp, France).

4<sup>E</sup> CHAMPIONNAT DE FOOT ARABE SCOLAIRE

L'Algérie bat l'Egypte et se qualifie  
pour les quarts de finale

La sélection nationale algérienne de football scolaire a battu son homologue égyptienne par 3-0, et s'est qualifiée pour les quarts de finale de la 4<sup>e</sup> édition du championnat arabe qui se déroule en Arabie saoudite.

Les Verts ont terminé la phase éliminatoire avec 4 points et ont pris la première place grâce à un meilleur goal-average (+3) devant le Soudan (+1).

Cette rencontre a été caractérisée par le penalty raté par les Pharaons et aussi l'expulsion d'un joueur égyptien en fin de partie.

La sélection nationale s'est neutralisée avec le Soudan (2-2), mercredi au stade de la ville du roi Fahd à Houria. Les Soudanais avait pris le meilleur sur l'Egypte (2-1), rappelle-t-on. L'Algérie affrontera le Liban, dimanche soir, pour le compte des quarts de finale qui verront le Soudan croiser le fer avec le pays organisateur l'Arabie saoudite.

Douze sélections nationales participent à la 4e édition de cette joute footballistique scolaire arabe (28 septembre-7 octobre), organisée par le ministère de l'Education et de l'Enseignement saoudien.

Les rencontres des demi-finales auront lieu le 4 octobre prochain, alors que la compétition sera clôturée le jeudi 6



octobre, à l'occasion de la finale et le match de classement. Voici, par ailleurs, le programme complet des 1/4 de finale :  
Algérie-Liban  
Arabie saoudite-Soudan

Koweït-Irak  
Jordanie-Qatar.

CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE FOOT DE LIGUE 1

La journée en bref ...

Résultats des rencontres :

|                |     |                                    |               |     |                                                     |
|----------------|-----|------------------------------------|---------------|-----|-----------------------------------------------------|
| USM El Harrach | : 3 | Saha (45), Aïssaoui (48, 75 s.pen) | CR Belouizdad | : 4 | Abdat (18), Aksas (34), Slimani (81), Bouregba (90) |
| ES Sétif       | : 2 | Aoudia (57), Gourmi (67 s.pen)     | MC Oran       | : 1 | Belaïli (50)                                        |
| MC El-Eulma    | : 2 | Belakhdar (46), Renane (90+3)      | WA Tlemcen    | : 1 | Touil (85)                                          |
| USM Alger      | : 1 | Djediat (74 s.pen)                 | JS Kabylie    | : 0 |                                                     |

EURO-2012

Karim Benzema indisponible  
deux semaines



L'attaquant français du Real Madrid, Karim Benzema, qui souffre d'une déchirure à l'adducteur gauche, sera absent deux semaines et devrait être forfait avec l'équipe de France pour ses deux dernières rencontres qualificatives à l'Euro-2012.

L'équipe de France doit disputer deux rencontres décisives pour la qualification à l'Euro-2012, les 7 et 11 octobre, contre l'Albanie et la Bosnie, au Stade de France.

"Benzema est blessé pour deux semaines", a déclaré Mourinho, samedi,

lors d'une conférence de presse au centre d'entraînement du Real précédant le match de championnat des Merengue contre l'Espanyol de Barcelone, hier.

"Par chance pour le Real, il s'agit d'une semaine sans Liga. Karim manquera ainsi le match contre l'Espanyol et peut-être aussi celui contre le Betis (programmé le 15 octobre", a pronostiqué Mourinho. Benzema est tout de même attendu, aujourd'hui, à Clairefontaine, près de Paris, pour le premier jour du rassemblement de l'équipe de France et doit y faire

BOXE

Championnats du monde

Abdelkader Chadi  
bat le Mauricien  
Jean Collin

Le boxeur algérien Abdelkader Chadi a battu le Mauricien, Jean Collin, aux points (23-9), samedi à Bakou (Azerbaïdjan), dans la catégorie des 60 kg, se qualifiant ainsi pour les 16<sup>es</sup> de finale des Mondiaux-2011.

Le capitaine de la sélection algérienne de boxe (24 ans), affrontera lors du prochain tour le Hongrois Wargha Miklos, le lundi 3 octobre. Chadi rejoint, ainsi, au prochain tour ses deux coéquipiers Chouaib Bouloudinet (91 kg) qualifié aux dépens du Monténégrin Marco Radonjic (14-7), et Mohamed-Amine Ouadahi (56 kg) vainqueur de l'Ougandais Atanas Mugerwa aux points (18-10). Lors des 16<sup>es</sup> de finale, prévus aujourd'hui, Bouloudinet affrontera le Français Ludovic Grogue, alors que Mohamed-Amine Ouadahi croisera le fer avec le Suédois Baschir Hassan Salad. En revanche, trois autres Algériens ont été éliminés d'entrée : Ilyas Abbadi (69 kg) défait par le Géorgien Zaal Kvachatadze (22-13), Mohamed Fliissi (49 kg), battu par le Camerounais Thomas Essomba (8-17), et Samir Brahimi (52 kg) vaincu par l'Ouzbek Latipov Jasurbek (17-4).



# Letizia Ortiz fait des progres

Les vacances sont définitivement finies pour Letizia Ortiz, princesse des Asturies. La jeune maman reprend du service dans la petite ville de La Rioja. Venue officier un séminaire de journalisme, le métier qu'elle exerçait avant d'être la femme de l'héritier de la couronne d'Espagne, Letizia Ortiz a choisi de découvrir ses jambes fines. Jupe à fleurs et escarpins pour l'occasion, mais point de décolleté ou de top sans manches. La brune reste pudique mais chic, parka kaki nouée à la taille et pochette imprimé croco à la main. Un accessoire orange qui dynamise sa tenue quelque peu classique. Autre couleur, du rose, deviné sous sa veste. Un peu too much cette fois. Brushing naturel, mise en beauté sobre, Letizia Ortiz semble bien mieux qu'au début de l'été. Et plus étoffée surtout. Espérons désormais qu'elle ne vire pas trop mamie blues avec le temps.



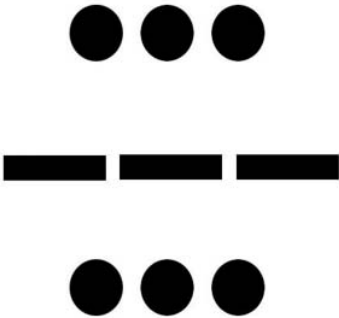
## ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

### 1789 George Washington proclame la première fête de Thanksgiving Day

Cette fête est célébrée partout en Amérique du Nord (Canada et États-Unis) pour remercier Dieu de la récolte de l'été qui vient de se terminer. Comme le froid arrive plus tôt au Canada, cette fête est célébrée le deuxième lundi d'octobre. Au États-Unis, elle fut placée le quatrième jeudi de novembre par le président Abraham Lincoln en 1863 et c'est encore à cette date qu'on festoie mais de plus, elle se poursuit aussi le vendredi pour faire un long congé de 4 jours.



### 1906 Adoption du SOS



Radiotélégraphique de Berlin.

Bien que certains disent que SOS signifie Save Our Souls « sauvez nos âmes » ou Save Our Ship « sauvez notre navire », le signal a en fait été choisi parce qu'il est facilement reconnaissable même par un amateur et en présence d'interférences.

Adoption du SOS, de l'anglais Save Our Souls (Sauvez Nos Âmes), comme signal de détresse international, par la Convention Internationale

### 1941 Application de l'aérosol

L'aérosol a été inventé par l'Allemand Schmauss en 1920. En 1929, un inventeur norvégien, Erik Rotheim fit breveter l'utilisation d'un récipient sous pression muni d'une valve pour la diffusion d'une grande variété de produits.

Ce principe est mis en application en 1941 avec le premier insecticide en aérosol. L.D. Goodhue et W.N. Sullivan, deux chercheurs américains du département de l'agriculture cherchaient un moyen d'utiliser un insecticide contre les champignons. Ils ont eu l'idée de mélanger l'insecticide à un gaz liquéfié et de l'insérer dans un contenant muni d'une valve



### 1945 Première apparition en public d'Elvis Presley

Un garçon de 10 ans du nom d'Elvis Presley fait sa première apparition en public en interprétant la chanson Old Shep lors d'un concours d'amateurs présenté au Mississippi-Alabama Dairy Show. Sa 2e place lui vaudra un prix de 5 dollars.

### 1952 Invention de la vidéo

Le premier appareil d'enregistrement sur ruvin magnétique, la vidéo est inventé par John T. Mullin de la compagnie Bing Crosby Enterprises, Inc. Ce procédé beaucoup moins coûteux que le film avait aussi l'avantage de donner un résultat immédiat. Ce n'est qu'au début des années 70 que la vidéo arrivera sur le marché



## LE CARNET DU MIDI

### 1938 L'ÉTERNEL ADOLESCENT

Eddie Cochran voit le jour au Minnesota. C'est un chanteur américain de rock'n'roll et de rockabilly.

Durant sa jeunesse, il prend des leçons de musique à l'école qu'il abandonne très vite car on lui demande de jouer en plus du piano. C'est donc à la maison qu'il continue sa formation sur la guitare familiale et en écoutant des airs de country music à la radio. De plus en plus attiré par la guitare, il en acquiert d'autres modèles. Il n'a que 15 ans mais son don pour la musique est évident. En 1957, Cochran sort son premier succès Sittin in the Balcony, un des rares titres qu'il enregistre qui soit écrit par un autre auteur. Durant sa brève carrière, Eddie Cochran remporte un certain nombre de succès dans le Rock'n Roll. Le 16 avril 1960, alors qu'il se rend en taxi de Bristol à l'aéroport de Londres, en compagnie de sa fiancée Sharon Sheeley et du chanteur Gene Vincent, il est victime d'un accident : le taxi s'encastra dans un réverbère. Transporté à l'hôpital dans un état grave, il meurt le lendemain, à peine âgé de 21 ans



### 1905 UN POÈTE PARNASSIEN



José-Maria de Heredia né José María de Heredia Girard né à Santiago de Cuba est un homme de lettres d'origine cubaine, né sujet espagnol et naturalisé français en 1893. En tant que poète, c'est un des maîtres du mouvement parnassien, véritable joaillier du vers. Son œuvre poétique est constituée d'un unique recueil, Les Trophées, comprenant 118 sonnets qui retracent l'histoire du monde. Il vint en France à l'âge de neuf ans pour poursuivre ses études et obtient son baccalauréat. De retour à Cuba en juin 1859, il passa un an à La Havane, approfondissant sa connaissance de la langue et de la littérature espagnoles

avec le projet d'y poursuivre éventuellement des études de droit. C'est à Cuba qu'il composa les premiers poèmes français qui nous sont parvenus. Mais il n'y trouva pas l'ambiance de travail qu'il avait connue en France, et l'équivalence du baccalauréat français lui fut refusée pour des raisons administratives. Il revint donc en France, il s'inscrivit à la Faculté de droit. Ses ambitions et ses goûts étaient plus littéraires que juridiques, et la fortune de sa famille, gérée avec précision et rigueur par sa mère lui épargna pendant un certain temps les difficultés matérielles. Il continua donc à écrire des poèmes, en particulier des sonnets. Poète parnassien, il devint célèbre dans le milieu littéraire parisien. Pourtant, il publia peu, faisant paraître ses poésies dans des revues littéraires de faible diffusion avant de les réunir fort tard, en 1893, en un volume de 118 sonnets, Les Trophées. Il est élu à l'Académie française le 22 février 1894. Il mourut ce jour

### 1975 UN RECORD DE LONGÉVITÉ

Guy Mollet, né dans l'Orne en France était un homme politique français, dont la carrière culmina avec son passage à la présidence du Conseil sous la Quatrième République (février 1956-juin 1957).

Il fut secrétaire général du Parti socialiste (SFIO). Pupille de la nation, Guy Mollet adhère à la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) dès 1923, alors qu'il n'a pas encore dix-huit ans. Après avoir obtenu sa licence, il devient professeur d'anglais et milite activement au sein du syndicalisme enseignant. Mobilisé en 1940, il est fait prisonnier. Libéré en juin 1941 il s'engage quelques mois plus tard dans la Résistance au sein de l'Organisation civile et militaire(OCM). Il est élu maire et conseiller général d'Arras puis devient en 1946 secrétaire général de la SFIO. En 1956, lors de la campagne pour les élections législatives, il anime, aux côtés de Pierre Mendès France, François Mitterrand et Jacques Chaban-Delmas, le « Front républicain ». Alors que le président René Coty propose à Pierre Mendès France de former un gouvernement en 1956, celui-ci refuse et lui suggère Guy Mollet. À propos de l'Algérie, il est le dirigeant du Front républicain aux idées les plus avancées : la guerre est pour lui « imbécile et sans issue » ; l'indépendance est dictée par le bon sens.

Confronté, lors d'une visite à Alger le 6 février 1956, à l'hostilité violente (jets de légumes, cris, menaces de mort explicites) de la population d'origine européenne (appelée journée des tomates), puis à l'impossibilité de réunir une majorité parlementaire sur une ligne libérale en Algérie, il s'engage dans une politique répressive et refuse toute solution négociée avant la conclusion d'un cessez-le-feu. Dès le 6 avril 1956, il demande au comité international de la Croix Rouge d'envoyer une mission en Algérie pour enquêter sur les conditions de vie des militants du Front de libération nationale détenus par les autorités françaises. En octobre 1956, il rencontre Hubert Beuve-Méry et lui demande des précisions sur les accusations de torture pratiquées par certains soldats. Le directeur du Monde lui ayant remis un dossier d'une vingtaine de feuilles. Après avoir été mis en minorité par l'Assemblée nationale, le cabinet Mollet, qui détient le record de longévité de la IVe République, chute en mai 1957. Il décède ce jour à Paris.

## ACCIDENTS DOMESTIQUES

# Prévenir la chute des seniors

*Les accidents domestiques ne touchent pas que les plus jeunes. A chaque âge, ses problèmes. Chaque année, près d'une personne de plus de 65 ans sur trois (soit 2 millions de personnes) est victime d'une chute. La baisse de la vue, la perte d'équilibre, l'ostéoporose, les malaises, des problèmes cardiaques... sont autant de causes possibles de ces accidents à l'origine de 9.000 morts chaque année.*

Passé 60 ans l'espérance de vie s'établit actuellement à 25,1 ans pour les femmes et 20,2 ans pour les hommes. Mais avec l'âge, le risque de chutes augmente et représente les deux tiers des décès par accidents chez les plus de 75 ans.

Les perspectives des retraités d'aujourd'hui n'ont rien en commun avec celles de leurs aînés. L'on vit de plus en plus vieux.

## Espérance de vie

L'espérance de vie moyenne à la naissance ne cesse de croître et d'ici 2050, elle atteindrait 82 ans pour les hommes et 90 ans pour les femmes.

Les 25 années de vie, dont les retraités disposent, leur permettent désormais d'envisager des activités nombreuses et variées. L'âge biologique régresse, de même que l'âge psychologique : deux cinquantenaires sur trois se sentent moins âgés que leur état civil. Néanmoins, des problèmes de santé apparaissent. Plus l'âge avance, plus les handicaps surviennent. Plus de 700.000 personnes âgées sont lourdement dépendantes. Un tiers des personnes âgées de 75 ans et plus ont des difficultés pour sortir de chez elles, la moitié pour monter un escalier.

## Des chutes parfois graves

Plus de 2 millions de personnes de 65 ans chutent chaque année. Pas moins de 9.000 personnes décèdent suite à ces accidents, dont 8.000 chez les plus de 75 ans. Le plus souvent, ces chutes surviennent lors de la marche, d'activités ménagères, de jardinage ou tout simplement en se levant d'une chaise. La perte des réflexes, de la puissance musculaire, de la vue et parfois de l'équilibre peuvent favoriser ces accidents. Enfin, l'ostéoporose est à l'origine d'un risque de chute plus fréquent.

D'après des chiffres officiels 10 % des chutes provoquent une lésion traumatique (traumatismes crâniens, foulure...) et 5 % une fracture, en particulier celle du col du fémur. La perte osseuse progressive liée à l'ostéoporose entraîne un risque accru de fracture. Les femmes ménopausées sont particulièrement touchées du fait de la baisse de leur taux en estrogènes (ménopause).

## Les malaises cardiaques

L'autre cause avancée par une étude anglaise pour les accidents domestiques, sont les chutes récurrentes et inexpliquées qui pourraient en fait être la cause de problèmes cardiaques non diagnostiqués.

Cette condition appelée syndrome du sinus carotidien entraîne des rythmes cardiaques et une pression artérielle très faibles. Si une pression est appliquée au niveau de l'artère carotidienne, le cœur peut momentanément s'arrêter et entraîner une syncope. Ainsi, les malades sont plus susceptibles d'évanouissement et de



chutes. Puisque le CSS entraîne également des pertes de mémoire, la victime ne se rappellera pas la perte de connaissance avant la chute. Pour ces personnes, la pose d'un pacemaker permettrait de réduire ce type d'arythmies cardiaques.

## Trois moyens simples de prévention

Maintenir une activité physique tout en gardant les plaisirs de la table permet d'entretenir ses muscles, sa motricité et sa souplesse et de prévenir certaines maladies comme l'ostéoporose ou l'affaiblissement du système immunitaire...

La prévention des chutes passe néanmoins par trois moyens simples :

### • Adopter une alimentation saine et équilibrée

- Les bénéfices d'une alimentation équilibrée permettent de maintenir une certaine autonomie de la personne âgée. Les objectifs doivent empêcher une dénutrition et une fonte musculaire. Les repas doivent être riches en calcium, en protéines, en

glucides, en vitamines sans oublier de boire suffisamment.

### • Maintenir une activité physique

-L'exercice physique permet de prévenir l'ostéoporose, les maladies du système cardiovasculaire, l'obésité, le diabète, le cancer du côlon et la mortalité. La moindre activité compte et l'on peut commencer à tout âge. Il est recommandé de faire au moins 30 minutes d'exercices d'intensité moyenne par jour (marche, natation, randonnée, vélo, étirements, monter l'escalier...)

Selon une étude épidémiologique<sup>3</sup>, les personnes pratiquant un sport intensif comme le jogging, le tennis, le badminton ou l'athlétisme présentent moins de risque de fracture de la hanche. Des sports moins intensifs comme la voile ou la pêche semblent néanmoins avoir un effet très limité sur la santé des os. Attention cependant, chez les personnes âgées de telles recommandations pourraient avoir un effet inverse en augmentant le risque de chutes.

### • Aménager son habitat pour faciliter ses déplacements en toute sécurité

-81% des chutes se produisent au domicile, dont 46 % dans la salle de bains, 18 % dans la salle de séjour et 17 % dans la chambre.

Les questions qu'il faut se poser sont les suivantes :

-La circulation est-elle facile dans chaque pièce ?

-Les revêtements du sol sont-ils antidérapants?

-Existe-t-il suffisamment de points d'appui dans votre maison ?

-Certaines affaires sont-elles rangées en hauteur ? L'éclairage est-il suffisant ?

-Le jardin est-il sûr ?... Et bien sûr aménager son intérieur et les endroits communs en conséquence afin de permettre à nos seniors de se mouvoir en toute sécurité.

Doctissimo

Cuisine

Gratin d'aubergines-frites aux champignons



**Ingrédients :**  
2 aubergines  
1 poivron rouge  
1 boîte de champignons émincés  
2 c. à soupe de crème fraîche  
2 c. à soupe de fromage râpé  
1 c. à soupe d'huile  
Sel, poivre

**Sauce béchamel :**  
2 c. à soupe de beurre  
2 c. à soupe de farine  
1/4 de lait  
2 c. à café de crème fraîche  
1 c. à soupe de persil haché  
80 g de fromage râpé  
Sel, poivre

**Préparation :**  
Préparer la sauce béchamel, faire fondre le beurre dans une casserole sur feu doux, saupoudrer la farine en remuant avec une cuillère en bois, verser le lait graduellement en continuant à remuer jusqu'à l'obtention d'une sauce épaisse, saler et poivrer, ajouter la crème fraîche, bien mélanger. Laver soigneusement les aubergines et les essuyer, les couper en deux dans le sens de la longueur en gardant la queue. Les faire frire dans l'huile chaude, retirer lorsqu'elles sont bien dorées des deux côtés, les placer dans un moule à gratin, les vider délicatement en gardant une petite épaisseur de chair sous la peau, hacher la pulpe d'aubergines, la presser dans une passoire pour se débarrasser de l'excès d'huile. Faire chauffer l'huile dans une poêle et y faire revenir les morceaux de poivron, ajouter les champignons émincés et continuer à remuer jusqu'à ce que les champignons soient dorés, ajouter la pulpe d'aubergines hachée, bien mélanger pendant 3 minutes, saler et poivrer, ajouter la crème fraîche et faire revenir 2 minutes. Hors du feu, ajouter le persil haché et le fromage râpé, bien mélanger. Remplir les demi-aubergines vidées avec la farce, verser sur chacune d'elles la sauce béchamel et parsemer de fromage râpé. Faire gratiner 15 minutes à four moyen.

Mayonnaise mousseuse sans huile



**Ingrédients :**  
1 jaune d'œuf  
1 blanc d'œuf  
1 c. soupe de moutarde mi-forte  
1 petit-suisse à 0 % de MG  
Sel et poivre

**Préparation :**  
Mélanger un jaune d'œuf avec 1 c. à soupe de moutarde mi-forte, sel, poivre. Ajouter avec un fouet un petit-suisse à 0% de MG. Batre le blanc d'œuf en neige ferme avec une pincée de sel. L'ajouter délicatement en soulevant la préparation précédente. C'est prêt sans gras.

SOINS CAPILLAIRES

Sept recettes naturelles pour la beauté de vos cheveux

*Pour se sentir bien dans sa tête, il est nécessaire de se sentir bien dans les cheveux qui apparaissent comme un facteur principal de la beauté.*

**V**oici des recettes de grand-mère 100% naturelles qui vous permettront d'avoir des cheveux doux, brillants et sains :

**Pour les cheveux secs :**  
Mélangez le jaune d'un œuf avec une 1/2 tasse de mayonnaise jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène. Appliquez le masque sur votre cuir chevelu, puis enveloppez vos cheveux dans une serviette de bain chaude et humide et laissez reposer un quart-d'heure. Rincez à l'eau tiède.

**Anti-chute :**  
Mélangez un œuf entier avec une c. à soupe de miel et une autre de basilic moulu. Appliquez le masque sur les cheveux et laissez-le agir quelques minutes. Rincez à l'eau tiède.

**Pour les fortifier :**  
Mélangez une c. à soupe de mayonnaise avec une c. à soupe de miel, de yaourt, d'huile d'olive et le jaune d'un œuf. Mettez le mélange sur vos cheveux pendant au moins deux heures. Rincez à l'eau tiède.

**Accélérer la repousse :**  
Un jaune d'œuf et 3 c. à soupe d'huile de ricin peuvent traiter ce problème, voire même intensifier vos cheveux. Mélangez les deux ingrédients, puis mettez le masque sur vos cheveux sans oublier de les couvrir avec une serviette chaude pendant deux heures au minimum.



**Pour les cheveux ondulés :**  
Ce type de cheveux, plutôt faibles, exige un mélange de deux œufs et deux c. à soupe d'huile de cresson ou de l'huile de maïs. Frottez le cuir chevelu avec ce mélange et laissez agir pendant une heure environ. Rincer à l'eau tiède.

IDÉES PRATIQUES

L'art de bien habiller sa table

**La nappe :**  
Une belle nappe habillera naturellement votre table, il est, donc, important qu'elle soit impeccable. Veillez à ce qu'elle soit bien nette et sans faux plis, sauf si elle est rectangulaire, auquel cas il peut y avoir un pli au milieu, dans la longueur. Au besoin, sortez votre fer à repasser et lissez la nappe. Choisissez-la suffisamment grande pour qu'elle couvre les pieds de la table. Si vous mettez des rallonges et que vous n'avez pas de nappe assez grande, il est plus esthétique de mettre trois nappes au lieu de deux. Une à gauche, une au milieu et une à droite.

**Couleur et tissu :**  
Préférez pour les grands



dîners une nappe blanche. Evitez les gros motifs qui seront plus difficiles à marier avec votre vaisselle ou votre décoration de table. Dans l'ensemble, préférez quelque chose de discret.

Côté couleurs, vous pouvez jouer la sobriété avec des couleurs très naturelles. Inutile de les multiplier, optez pour une couleur dominante, par exemple celle de votre nappe, et un ou au maximum deux

coloris accessoires.

**La décoration de la table :**  
Si vous souhaitez mettre des fleurs, attention à leur taille, elles pourraient gêner les convives. Choisissez des fleurs basses et aux coloris plutôt doux. Le centre de table est assez approprié et moins encombrant que des soliflores. Il sera déposé en longueur si la table est rectangulaire et ronde si la table l'est aussi. Pareil pour tout ce qui est perles, paillettes ou confettis, très gênant et qui pourraient atterrir dans les assiettes. Préférez les galets de verre, plus gros et moins gênants.

Astuces

Du thym pour drainer le foie et l'estomac :



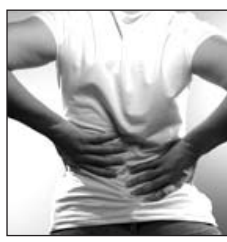
**V**ous avez des aigreurs d'estomac. Pour drainer tout ça, prenez une poignée de thym et versez-la dans un quart de litre d'eau chaude. Laissez infuser un quart-d'heure et buvez la tisane.

Des feuilles de laurier contre les pieds qui transpirent :



**P**renez des bains de sel marin mélangé à des feuilles de laurier plusieurs fois par jour. Le résultat est extrêmement efficace et finies les chaussures tachées et trempées.

Atténuer un mal de dos avec du thym et de l'aspirine :



**F**aites couler un bain très chaud et versez en premier un tube entier d'aspirine dans l'eau. Rajouter ensuite un gros bouquet de thym frais mis dans un vieux bas. Immergez-vous.

Soigner l'otite du baigneur :



**M**élangez, à parts égales, de l'eau distillée avec du vinaigre de pommes (pas un autre). Mettez trois gouttes du mélange dans l'oreille touchée.

# Le climat, ou l'histoire d'une négociation oubliée

*Eternel recommencement : les négociations sur le climat ont repris samedi 1er octobre à Panama pour une ultime semaine de tractations avant la conférence ministérielle qui doit se tenir à Durban, en Afrique du Sud, fin novembre.*



P eu de progrès - au-delà d'avancées très techniques - sont attendus de la rencontre panaméenne. Il est déjà acquis que le sommet sud-africain sera au mieux "une étape" dans l'élaboration d'un accord global de lutte contre le réchauffement.

Pour une raison simple : les Etats qui, afin de sauver le processus de négociation onusien, ont laissé en suspens l'avenir du protocole de Kyoto dans leur déclaration finale, il y a un an à Cancun, ne sont sans doute pas davantage en mesure de trouver un compromis. Rien n'en donne en tout cas le signal. Les contorsions des négociateurs pour imaginer la formule qui permettra de combler honorablement le vide juridique laissé par la fin de ce protocole - seul traité contraignant les pays industrialisés, hormis les Etats-Unis, à réduire leurs émissions - ont de quoi inquiéter.

Cette situation aurait soulevé il y a seulement deux ans de violentes cri-

tiques. Aujourd'hui, elle ne suscite qu'indifférence. Comme s'il n'y avait plus urgence. Certes, les gouvernements ont depuis été rattrapés par d'autres priorités : ralentissement économique, crise de la dette, etc. Au point de mettre les politiques de soutien aux énergies renouvelables sur la sellette.

Les échéances électorales à venir dans plusieurs pays ne contribuent pas non plus à redonner de l'ambition aux responsables politiques. A de rares exceptions près, la lutte contre le réchauffement ne rapporte pas grand-chose dans les urnes.

Pourtant, le diagnostic n'a pas changé. Les émissions de gaz à effet de serre continuent de progresser à un rythme dangereux pour l'avenir de l'humanité. Les compteurs des assureurs, qui enregistrent la récurrence des événements climatiques extrêmes et additionnent les dégâts à indemniser, s'affolent. A Copenhague, en 2009, l'ONU a admis que l'approche

consistant à partir d'un objectif à atteindre pour répartir le fardeau entre les nations se soldait par un échec. Le pragmatisme a conduit à accepter un processus du bas vers le haut : chaque pays dit ce qu'il est prêt à faire.

Cette option laisse sceptique. Les engagements de réduction de gaz à effet de serre représentent 60 % de l'effort jugé indispensable pour limiter la hausse des températures à 2 °C. Certains observateurs citent les efforts de la Chine - devenue premier pollueur mondial - pour verdir son économie. Certes. Mais les émissions de la Chine par habitant dépassent désormais celles de la France ou de l'Espagne. Elles pourraient atteindre le record aujourd'hui détenu par les Américains. Et cela, dès 2017, à en croire une étude publiée le 21 septembre par l'agence néerlandaise d'évaluation environnementale. La conclusion s'impose : il y a urgence à remettre le climat en haut de l'agenda international.

## Les fourmis ménagent des gaines d'aération dans leurs nids

Publiée dans le *Journal of Insect Behaviour*, une étude argentine décrit la façon élaborée dont certaines fourmis construisent, au sein de leur fourmilière, de véritables gaines d'aération, destinées à optimiser la pousse des microchampignons qu'elles cultivent pour nourrir leurs larves.



L'air conditionné, une invention humaine ? A revoir... Fait déjà connu des entomologistes, certaines espèces de fourmis bâtissent, dans le corps de leur nid, des tourelles d'aération poreuses, qui captent l'air extérieur et le redistribuent dans la fourmilière. Un moyen, pensent les chercheurs, d'aérer et de réguler la température des cultures de microchampignons dont ces insectes nourrissent leurs larves. Aujourd'hui, le Dr Marcela Cosarinsky, du Muséum d'histoire naturelle de Buenos Aires, et ses collègues, sont parvenus à préciser le mode opératoire des industrieux insectes. En laboratoire, ils ont fourni à une colonie de fourmis coupeuses d'herbe différents matériaux - argile, sable grossier et sable fin - et arrosé régulièrement le tout pour simuler l'action naturelle de la pluie. Laissant travailler les petits 'architectes' (ou 'maçons'), les chercheurs ont ensuite étudié leur production.

"Quand elles ont eu terminé une tourelle d'aération, nous avons analysé l'agencement des matériaux de construction sous le microscope : les fourmis construisent ces tourelles par l'empilement de grains de sable et de petites boules d'argile qu'elles malaxent avec leur mâchoires", explique le Dr Cosarinsky. Et lorsque, d'aventure, l'eau fait se compacter le mur de la tourelle et se boucher les pores, les ouvrières en enlèvent immédiatement les matériaux et en restaurent la paroi. Des tourelles de ventilation qui sont donc des structures construites, insistent les auteurs, et non des dépôts naturels 'passivement' exploités.

## Australie : Les requins de moins en moins nombreux sur la Grande barrière de corail



Des chercheurs ont recensé les populations de requins vivant sur la Grande barrière de corail. Se basant sur de nouvelles méthodes de comptage, ils affirment qu'elles connaissent un fort et rapide

déclin. C'est un bilan inquiétant qu'a révélé une équipe de chercheurs australiens dans la revue scientifique *PLoS ONE*. Au cours d'une étude, celle-ci a eu recours à de nouvelles méthodes de comptage sélectif, prenant notamment en compte les taux de reproduction et de mortalité, afin de recenser les populations de requins vivant sur la Grande barrière de corail. Au final, leurs résultats se sont alors avérés plutôt préoccupants.

"Le déclin des populations de requins est très rapide. Nos estimations moyennes font état d'un recul de 6% par an pour le requin corail et de 9% pour le requin gris de récif", souligne le professeur Sean Connolly, de la James Cook University, dans la province du Queensland. Des chiffres qui concernent néanmoins uniquement l'Australie. Ainsi dans d'autres mers, celles où la pêche est moins surveillée et réglementée, les populations de requins pourraient faire face à un déclin encore plus élevé.

Pour parvenir à leurs conclusions, les chercheurs ont analysé leurs données au moyen d'outils statistiques offrant des projections démographiques à long-terme. Une approche qui "pourrait être appliquée à un large spectre d'espèces menacées pour lesquelles des estimations directes de mortalité sont lacunaires", estime Mizue Hisano, co-auteur de cette recherche.

### L'encyclopédie

### DES INVENTIONS

## BANDE MAGNÉTIQUE

Inventeur : **Fritz Pfleumer**  
Date : **1928** Lieu : **Allemagne**

La première bande magnétique a été inventée lorsque Fritz Pfleumer a décidé de remplacer la bande d'acier primitive par une bande de papier Kraft recouverte d'une fine couche de fer en 1928. 4 ans plus tard deux compagnies s'associent pour exploiter le brevet de Pfleumer. Lors de cette association, l'inventeur apporte encore des changements en changeant la bande de papier Kraft par une bande de plastique encore recouverte d'une mince couche de fer. Suite à tous ces changements, le nom de magnétophone fit son apparition car la bande magnétique a permis de finaliser cet appareil dont le principe était déjà bien connu.



| Horaires des prières pour Alger et ses environs |       |
|-------------------------------------------------|-------|
| Fadjr                                           | 05h17 |
| Dohr                                            | 13h20 |
| Asr                                             | 15h58 |
| Maghreb                                         | 18h32 |
| Icha                                            | 19h53 |

# MIDI

Quotidien national d'information

Libre

N° 1387 | Lundi 3 octobre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42

0550.18.37.57

POUR DÉNONCER LA RÉPRESSION DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS DU SAHARA OCCIDENTAL

## Rassemblement à Paris

Un rassemblement a été organisé samedi à Paris, à l'appel de la Plate-forme française de solidarité avec le Sahara occidental pour condamner la répression des populations sahraouies par les forces de police marocaines et exiger de la France et de l'UE d'agir pour l'arrêt des violences et pour le respect des droits de l'Homme au Sahara occidental.



Brandissant des drapeaux sahraouis et scandant des slogans appelant à l'autodétermination, les participants à ce rassemblement ont exigé la libération des prisonniers politiques sahraouis, l'interdiction de l'exploitation des ressources naturelles sahraouies, l'envoi d'une mission d'enquête internationale et la mise en place d'un mécanisme onusien de surveillance des droits de l'Homme dans les territoires occupés.

«Ce rassemblement est l'occasion pour plusieurs ONG françaises, soutenues par des partis politiques, de lancer un appel urgent pour amener le Maroc à respecter les droits du peuple sahraoui, condamner la répression exercée contre les populations sahraouies dans les territoires occupés à Dakhla, ville soumise depuis le 25 septembre à l'état de siège», a précisé à l'APS le représentant du Front Polisario à Paris, Omar Mansour.

«Au moment où l'Intifadha s'accroît dans les territoires occupés, il est nécessaire que les Nations unies exercent des pressions sur le Maroc pour le respect des droits de l'Homme et pour aboutir à une solution politique préconisée par les organisations internationales et souhaitée par le peuple sahraoui depuis 35 ans de lutte», a ajouté M. Mansour.

«Il est impératif aussi, a-t-il poursuivi, que la France —à un moment où nous la voyons revendiquer un nouveau rôle de soutien aux révolutions populaires dans le monde arabe et dire qu'elle est pour la liberté des peuples— puisse contribuer de manière efficace et constructive et non pas de manière négative, comme elle l'a fait jusque-là avec sa politique de soutien au fait accompli, au règlement du conflit du Sahara occidental»

Mme Aline Pallier, journaliste et présidente de la Plate-forme de solidarité, a indiqué, de son côté,

que ce rassemblement intervient pour "réagir à la répression et la violence déployées contre les populations sahraouies ces dernier jours".

Mais au-delà de cette répression qui se poursuit, a-t-elle dit, "nous dénonçons l'occupation des terres sahraouies, la détention de militants des droits de l'Homme et le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental".

«Nous manifestons pour sensibiliser les Français sur ce peuple pacifique en lutte pour libérer ses terres de l'occupation marocaine, et je considère que les Français, ou ils ne veulent pas voir la réalité en face ou ils ont trop d'intérêts économiques, commerciaux et amicaux avec le Maroc pour avoir la capacité de réagir devant tant d'injustice», a ajouté Mme Pallier.

«La presse française, qui fait preuve de complaisance avec la monarchie 'marocaine', est achetée par le Maroc avec des invitations fabuleuses, alors vous imaginez qu'il lui devient dès lors difficile de dire ce qu'il y a lieu de dire», a-t-elle dénoncé, exprimant le vœu que le peuple français "soit conscient de la politique que son gouvernement pratique en son nom".

«Nous sortons dans la rue pour expliquer à l'opinion les raisons du combat du peuple sahraoui, car il a plus que jamais besoin de notre soutien», a-t-elle affirmé.

Mme Claude Mangin, militante des droits de l'Homme et épouse du militant sahraoui Naama Asfari, détenu dans les geôles marocaines, a témoigné que "depuis deux ans, les colons marocains sont utilisés par les autorités marocaines pour réprimer les populations sahraouies qui, maintenant, a-t-elle mis en garde, sont en danger dans les rues face aux colons marocains".

### MC ALGER

## Stage bloqué à Tipasa durant la trêve

Le MC Alger entrera en stage bloqué mercredi prochain à Tipasa, qui durera jusqu'à la fin de la trêve internationale, a annoncé l'entraîneur adjoint, Abdelhak Meguellati, à la presse, samedi soir, à l'issue du match face au NAHD, au stade de Rouïba (1-1), comptant pour la 4e journée du Championnat de Ligue 1.

"La trêve est tombée à point nommé pour le MCA, qui n'a fait aucune préparation spéciale en prévision de la nouvelle saison et ce, en raison de notre participation à la ligue des champions africaine. On va en profiter pour remettre les choses au point en organisant un regroupement à Tipasa", a déclaré l'assistant d'Abdelhak Benchikha.

"Ce stage a pour objectif de mettre tout le groupe au même niveau en matière de préparation, puisque les nouvelles recrues, qui n'ont pas pris part à la compétition africaine, manquent encore de rythme, car n'ayant pas bénéficié d'une préparation d'intersaison adéquate", a-t-il ajouté. Le MCA, qui a ter-

miné la phase de poules de la ligue des champions africaine, à la quatrième place de son groupe B, est en train de réaliser un début de championnat local très laborieux, récoltant seulement 4 points pour autant de matches joués. "On s'attendait à un tel début difficile de la compétition, car les joueurs qui ont participé à la compétition continentale, n'ont pas bénéficié de repos depuis la saison dernière. Ils sont tout simplement éreintés", a-t-il expliqué.

Néanmoins, l'entraîneur adjoint du "Doyen" reconnaît que la moisson de son équipe, en ce début d'exercice, aurait pu être meilleure.

"En dépit de plusieurs données défavorables en ce début de saison, on aurait pu quand même prétendre à de meilleurs résultats, au vu des points perdus bêtement contre la JS Kabylie (défaite 1-0), et le NAHD (1-1)". Meguellati a tenu aussi à préciser que l'entraîneur en chef, Abdelhak Benchikha "ne songe pas à la démission, et n'a jamais fait de propos en ce sens à la presse", a-t-il conclu.

### Très Libre

L'ALGÉRIE VEUT RATTRAPER LA CARAVANE DES TIC



sidou@lemidi-dz.com

### CANCER DU REIN

## Des urologues plaident pour un dépistage systématique

Des spécialistes en urologie ont plaidé, à Oran, pour un dépistage systématique du cancer du rein chez la population à risque.

Lors de la seconde et dernière journée du 3e congrès national d'urologie, organisé par l'Association des chirurgiens libéraux de l'Ouest autour du thème "le cancer du rein", les participants à cette rencontre ont recommandé le dépistage systématique chez les personnes ayant atteint ou dépassé la cinquantaine, consommateurs de tabac ou ayant des antécédents familiaux.

L'intérêt de cette opération réside notamment dans le fait que le cancer du rein "est guérissable dans la majorité des cas s'il est traité précocement", a-t-on souligné à cet égard.

Pour ces spécialistes, le diagnostic précoce constitue la façon idoine pour améliorer l'efficacité du traitement des patients atteints d'une tumeur cancéreuse. Ils ont également appelé au renforcement en

moyens humains et matériels des services spécialisés dans la prise en charge du cancer du rein au niveau national.

D'autre part, le Pr. Abderahmane Azzouzi du CHU d'Angers (France) a mis en exergue le traitement curatif du cancer du rein basé sur la chirurgie, consistant en l'ablation de la tumeur primitive.

Ce geste, connu sous le nom de "néphrectomie", peut être pratiqué par voie chirurgicale "ouverte" ou par la paroscopie, a-t-il précisé. Pour ce qui est des traitements, il a cité la radiofréquence, la cryothérapie (traitement par le froid) et le traitement actuel pratiqué en Algérie, qui consiste en l'utilisation des anti-angiogéniques basé sur l'étouffement de la tumeur.

Plusieurs interventions ont été présentées durant cette journée à l'instar de "sites métastatiques atypiques du cancer du rein", "thérapie ciblée et cancer du rein" et autres.

### MOUVEMENT DE CONTESTATION À NEW YORK CONTRE LA CRISE ÉCONOMIQUE

## Près de 500 arrestations

Quelque 500 personnes ont été arrêtées par la police samedi lors d'un mouvement de contestation à New York pour protester contre les effets de la crise économique, a indiqué la police. Des manifestants "ont bloqué pendant deux heures la circulation sur le pont de Brooklyn, en direction de Brooklyn", a expliqué dans la soirée un porte-parole de la police new-yorkaise. «Il y a eu environ 500 personnes arrêtées. Certaines ont été relâchées après quelques heures, d'autres resteront un jour» en cellule, a-t-il précisé. La manifestation avait débuté à Liberty Plaza, dans le quartier de la finance, où campent depuis deux semaines des militants du mouvement "Occupons Wall Street". Des centaines de personnes se sont ensuite dirigées vers le pont de Brooklyn, selon la police qui a précisé que la majorité des manifestants étaient restés sur le trottoir,



sans incident. Des militants d'"Occupons Wall Street" ont indiqué sur leur site internet camper dans un parc du sud de Manhattan pour traduire leur "mécontentement provoqué par l'actuel climat politique et économique". Une manifestation similaire a eu lieu à Boston (nord-est des Etats Unis), aux abords des bureaux de la Bank of America. Vingt-

quatre personnes ont été arrêtées. Selon les organisateurs, 3.000 personnes y ont participé.

Plus d'un millier de manifestants avaient déjà défilé vendredi jusqu'au quartier général de la police à Manhattan pour protester contre l'arrestation de 80 personnes lors d'une manifestation précédente.

Lancé le 17 septembre, le mouvement "Occupy Wall Street" entend dénoncer le renflouement des banques en 2008, les saisies immobilières et le taux de chômage culminant à 9 pour cent.

### SUR DÉCISION DU MINISTÈRE DE LA SANTE

## Retrait de l'agrément à 200 distributeurs de médicaments

Au moins 200 distributeurs de médicaments subiront, prochainement, le retrait de leurs agréments, a annoncé, hier à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Djamel Ould Abbès. "200 distributeurs de médicaments verront leurs agréments retirés car ils ne travaillent pas", a-t-il précisé en marge de sa rencontre avec le premier groupe de la mission médicale chargée de la couverture sanitaire des futurs hadjis algériens dont le départ vers les Lieux-Saints de l'Islam est prévu dimanche après-midi. "Il n'y a pas de pénurie de médicaments en Algérie. En vérité, c'est une rupture de distribution", a-t-il expliqué.